

# LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE



ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS  
Un an, 21 francs; — Six mois, 11 francs; — Trois mois, 6 francs.  
Le numéro : 35 c. à Paris — 40 c. dans les gares de chemins de fer.  
Tout numéro demandé quatre semaines après son apparition sera vendu 40 c.  
Le volume semestriel : 11 fr. broché. — 16 fr. relié et doré sur tranche.  
LA COLLECTION DES 25 VOLUMES : 281 FRANCS.  
Adresser tout ce qui concerne la partie littéraire et artistique  
à M. PAUL DALLOZ, directeur.

14<sup>e</sup> Année. N° 666. — 13 Janvier 1870

BUREAUX DE VENTE ET D'ABONNEMENT  
9, RUE DROUOT, ou 13, QUAI VOLTAIRE

DIRECTION ET ADMINISTRATION

13, QUAI VOLTAIRE  
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, sera considérée comme non avenue. — Toute réclamation, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande imprimée. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.  
Adresser tout ce qui concerne les abonnements et l'administration  
à M. BOURDILLIAT, administrateur.

## SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Bruxelles : Aquarium du Jardin royal de zoologie et d'horticulture. — Train surpris par les neiges. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Les grandes scènes du

concile de Trente. — Réception par le pape des ecclésiastiques français. — Nouvelles armes de la cavalerie française. — La compagnie Gresham. — Courrier du Palais. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — L'âge de pierre.

GRAVURES : Descente du plateau de Lannemezan. — Scènes du concile de Trente : Les anathèmes et excommu-

nications. — Bruxelles : Nouvel aquarium du Jardin royal de zoologie. — Sérénade donnée au ministre Zorilla. — Le nouveau ministère. — Concile de Rome. — Le pape reçoit les ecclésiastiques français. — Nouveaux uniformes de la cavalerie française. — Compagnie Gresham (3 gravures). — Instruments de l'âge de pierre. — Pastorello. — Échos et rébus.



HAUTES-PYRÉNÉES. — Descente du plateau de Lannemezan. — Détachement du 35<sup>e</sup> de ligne déblayant la voie obstruée par les neiges. (Croquis de M. de Nabat.)



## COURRIER DE PARIS

Si les amateurs d'émotions en tous genres ne se déclarent pas satisfaits, c'est que vraiment ils seront trop exigeants.

Il y en a pour les goûts les plus variés.

Aux amis des impressions fortes, la guillotinate Troppmann. C'est du pain sur la planche, cela! Aussi les dilettanti de l'échafaud ont-ils déjà commencé à prendre des à-compte. On en voit rôder dans la journée sur la place de la Roquette et dans les environs, guignant du coin de l'œil la saillie de muraille ou la branche d'arbre d'où l'on aura la plus belle vue.

Ceux-là sont les spectateurs des petites places, des places gratuites. Il y a aussi les spectateurs des places payantes. On compte deux ou trois toitures de hangars et quelques fenêtres de marbriers, réputées pour leur proximité exceptionnelle.

C'est le propriétaire d'un de ces immeubles privilégiés qui débattait un jour son prix avec un client :

— Deux cents francs une place, c'est bien cher!

— Pour rien, au contraire.

— Permettez; votre voisin de l'autre côté de la rue me laisse une chaise à cent cinquante.

— Cela ne peut pas se comparer, monsieur... De chez lui on ne voit pas le corps tomber dans le panier.

Heureux ceux qui jouiront de ce coup d'œil privilégié! *Fortunatos nimium!*...

On m'a cité des noms et des noms connus qui sont inscrits déjà sur ces feuilles de location de la mort. Des dames de *higa-life* sont du nombre. Je me garderai bien d'être indiscret.

C'est sacré, les fêtes du cœur!

~~~~ Pour ceux qui ne poussent pas la curiosité jusqu'à ces vampirismes, les comédies abondent; comédies infiniment plus variées et plus récréatives que les drames de la grande Roquette.

Quoi de plus charmant, par exemple, que cette distribution de places à laquelle les journaux se livrent depuis huit jours avec un brio, une fantaisie, un imprévu véritablement adorables? La même fonction a été de par les canons du jour attribuée successivement à dix ou quinze titulaires.

On n'avait jamais vu le poisson d'avril avancer à ce point.

Savez-vous bien que c'est un terrible tour qu'on peut jouer à quelqu'un, que de le désigner ainsi à la courtoisie publique!

Je continuerai à ne nommer personne; mais je me bornerai à raconter sous le voile de l'incognito les infortunes de ce pauvre X..., un des bombardés de l'autre jour, qui s'avisait d'imaginer et de publier quelque part une note déclarant que X... venait d'être désigné pour le poste de secrétaire général de je ne sais quelle haute administration.

Oh! le maudit reporter! A-t-on le droit d'empoisonner ainsi l'existence d'un malheureux concitoyen?

X..., qui n'avait pas la moindre idée des grandeurs qu'on lui imputait, dormait à sept heures du matin du sommeil de l'innocence. Tout à coup carillon convulsif à sa porte. X... va ouvrir, sa bonne ne daignant pas se réveiller à une heure aussi matinale.

Un de ces empressés qui sont les mouches du coche de l'amitié tombe dans ses bras :

— Ah! mon cher... quelle part je prends à... j'ai voulu être le premier... Du reste je l'avais toujours dit... Tu penses à moi pour un petit poste... Tu sais... pas grand chose à faire, parce que je ne suis pas très-laborieux... Je te recommanderai aussi un neveu que j'ai... il vient d'être reçu bachelier... excellente éducation... J'ai également une filleule qui postule pour un bureau de tabac, depuis...

X... écoutait, bouche béante :

— Mais sapristi! que me chantes-tu? Quelle part prends-tu, et à quoi? Quel poste? quel neveu? quelle filleule? quel bureau? quel tabac?

— Comment, tu ignorerais? Allons donc! tu veux feindre... Déjà de la défiance avec moi... un ami de vingt ans! Tu trouves peut-être plus commode de te débarrasser ainsi des obligations que la reconnaissance devrait t'imposer... Qu'à cela ne tienne... excuse-moi de t'avoir dérangé... monsieur le secrétaire...

— Mais, morbleu! de quel secrétariat veux-tu me parler?

— Pas possible! tu n'as vraiment pas appris encore... Lis donc... la deuxième colonne... onzième ligne...

Ce fut autour de X... à être nerveux... Secrétaire général... J'abrège la scène, elle se répéta quinze fois dans la journée; mais le plus douloureux, c'est qu'à dater de midi, X..., qui était allé aux renseignements, savait, à n'en pouvoir douter, que sa prétendue nomination n'était qu'un vulgaire canard. Il ne lui en fallut pas moins subir cent cinquante poignées de main et autant de congratulations.

Impossible de rencontrer un visage de connaissance, sans que le corps auquel le visage appartenait s'avancât avec empressement, et sans qu'éclatât la phrase invariable :

— Croyez, mon cher, que je suis bien heureux...

Ce n'est pas tout.

X... avait (l'homme n'est pas parfait) dans des petits coins de bons créanciers inoffensifs, qui dormaient le sommeil de la résignation. Mais, quel réveil, quand ils apprirent, par les feuilles publiques, que leur débiteur devenait un personnage!

X... reçut treize cartes dans une seule journée... et cela continuait aux dernières nouvelles.

O vous qui avez improvisé ainsi depuis une semaine tant de nominations en Espagne, vous doutiez-vous des ravages que vous exerciez?

~~~~ Cependant sonne partout l'heure des grandes rentrées.

A la Chambre et au Sénat, reprise des débats avec les artistes politiques le plus en vogue. A l'Opéra, retour d'Ophélie-Nilsson; aux Italiens, de M<sup>lle</sup> Irma de Murska.

La Chambre s'offre, de son côté, aux regards des habitués avec une toilette neuve.

On a construit de nouvelles tribunes, de telle sorte qu'aujourd'hui il n'y a plus d'interruption dans tout le pourtour de la salle. C'était une idée de M. Walewski que cette lacune qui avait été laissée entre les colonnes en face du bureau présidentiel. La timidité naturelle de l'ex-président se sentait-elle gênée par des regards braqués trop directement?

Grands fourmillements, d'ailleurs, dans l'arène parlementaire.

Les lorgnettes féminines faisaient une véritable orgie d'ocillades ministérielles. C'était à qui inspecterait l'attitude et l'allure des Excellences nouvellement choisies.

Vous savez la réponse d'une mondaine qui était allée à une séance de la Chambre des députés sous Louis-Philippe.

— Eh bien, lui disait-on, vous avez entendu M. Guizot... qu'en pensez-vous?

— Il marche les pieds en dedans.

Combien des auditrices d'aujourd'hui n'en voient pas davantage. Pour elles, c'est un spectacle plastique, comme qui dirait les tableaux vivants de l'éloquence. Messieurs les hommes d'État, soignez votre tenue. Cela a plus d'importance que vous ne vous l'imaginez, l'influence féminine étant prépondérante en toutes choses.

~~~~ Les préoccupations physiques ne sont d'ailleurs pas étrangères non plus au sexe fort.

Je n'en veux pour preuve que les commentaires qu'on entendait sortir de presque toutes les bouches moustachues le soir de la reprise d'*Hamlet*. Le refrain était :

Nilsson a engraisé!

Les réflexions sur la virtuosité incomparable de la grande cantatrice ne venaient qu'ensuite. D'abord la constatation physiologique.

Est-ce à l'influence de la bière anglaise qu'il convient d'attribuer le gracieux développement pris

par la triomphatrice? ou plutôt n'est-ce pas le succès même qui l'épanouit?

Et quel succès!

Nos voisins d'outre-Manche sont de terribles musicophiles. Nous avons encore furieusement du chemin à faire pour les rattraper.

Savez-vous ce qu'a rapporté un seul concert donné au Palais-de-Cristal, concert où Nilsson a chanté dans un oratorio? La bagatelle de quarante-sept mille francs. Comment s'étonner ensuite si l'impressario, qui lui donnait deux cent cinquante mille francs pour trois mois, a encaissé pour son propre compte cent mille francs de bénéfice net?

~~~~ Ce qui suit est une révélation. Ne me trahissez pas.

Or donc, sachez qu'un jour de cette semaine un conciliabule d'espèce singulière fut tenu chez une de ces demi-mondaines à grand fracas.

De quoi s'agissait-il donc?

De se concerter sur les moyens d'obvier à une transformation sociale qui menace de ravir à ces dames, plus intéressées qu'intéressantes, le bénéfice de toutes les réclames dont elles furent écrasées pendant un trop long temps.

C'était alors pour les journaux de tous les formats l'heure de la grande disette. La presse, mise au pain sec par le coup d'État, ne savait à quelle pâte se vouer. Elle ne se montra pas difficile et se jeta sur la première proie qui s'offrit à elle.

Cette proie se trouva être le monde interlope des petites dames, des chevalières, et la poudre de riz des princesses du Lac. Leurs faits et gestes, qui se suivent, ne se ressemblant que trop, ne présentaient pas un bien vif attrait. Mais le héron de la fable fut bien forcé de se contenter d'un limaçon!... On fit contre infortune bon cœur, et les colonnes du journalisme commencèrent à se remplir de détails plus ou moins incoagulés sur les intérieurs interlopes.

Il ne pouvait plus se manger ni une truffe, ni un million dans les boudoirs de la décadence sans qu'immédiatement on nous apprît en quelle compagnie les truffes avaient été dévorées, et par qui le million avait été fourni.

On allait jusqu'à fabriquer de prétendus bons mots à quelques-unes des plus célèbres demoiselles de marbre, qui étaient toutes fières de se découvrir de l'esprit inédit.

Heureux temps! Comme cette publicité gratuite et obligatoire favorisait les récoltes de la corporation! quels coups de tam-tam lucratif! où êtes-vous grosses caisses d'autrefois!...

C'est précisément pour retrouver leur trace que le meeting dont je parlais a été convoqué. On voulait chercher un remède à l'indifférence des gazettes, envahies à présent par les *racontars* législatifs, les canons parlementaires et les portraits d'hommes d'État. Guerre à la liberté qui apprend à penser à autre chose qu'à la petite B... ou à la grande Z...!

Les réformes nouvelles ont été anathématisées d'un commun accord, et on a résolu d'user de toutes les influences (on en a d'énormes) pour ramener l'ère envolée.

Efforts perdus, mesdames. Le temps passé ne revient pas, chante le brigadier de Nadaud. On ne se laissera pas remettre à l'écoeuvant régime des chroniques galantes et des nouvelles à la main cantharidées.

La France a d'autres soucis en tête que de savoir si vous avez donné un raout suivi de lansquenets, ou si vous avez honoré votre première représentation de votre présence.

~~~~ A propos de premières représentations, j'ai une observation sur le cœur.

Permettez-moi de la présenter.

Depuis quelque temps, il ne se passe guère de solennité de ce genre, au boulevard et dans les théâtres de second ordre, sans qu'on ait à signaler des incidents déplorables. Nous constatons avec regret que le Français, négalant, est en train de donner de sa civilité de bien tristes spécimens de toutes les premières représentations.

On a trop vanté le fîti, c'est ce qui l'a perdu.

On lui a fabriqué des traits d'esprit qu'il s'est ensuite imaginé avoir trouvés tout seul; on lui a fait une popularité factice. Il a eu ses courtisans tout



comme un prince, et il est devenu ce que deviennent tous ceux qu'on flatte : insupportable.

Ces pluies de papier qu'il lance sur le balcon, ces flèches, ces pelures d'orange qu'il jette par-dessus les balustrades, tout cela est de la grossièreté pure et simple.

Ce n'est pas tout.

Le titi (puisque *titi* il y a) interpelle à présent les spectateurs ou les spectatrices par leur nom. Demain, en suivant la progression facile à prévoir, à ce nom il mêlera des injures et des quolibets. Ceux qui seraient tentés d'encourager par un rire de complaisance ce *crecendo* d'inconvenances sont prévenus qu'ils s'en rendraient complices; car, je l'ai dit, c'est en riant de ses premières platitudes qu'on a encouragé le titi.

Et qu'on ne s'y trompe pas :

Il n'y a rien de commun entre ce personnage malsain et le véritable ouvrier qui s'en va, après une journée d'un honorable labeur, demander au théâtre le repos et la distraction qu'il a si bien gagnés. Lui, l'ouvrier, se respecte trop pour ne pas respecter les autres.

Le titi qui vocifère et se livre aux exploits sus-indiqués, c'est le lézard du macadam, le parasite de trottoir qui vit de racrocs, de bouts de cigare ramassés et des portières ouvertes, et qui souvent le soir s'enrégimente comme doublure dans la claque de supplément.

A ce dernier point de vue, les administrations se doivent à elles-mêmes de ne pas avoir des tolérances coupables pour ces sous-employés.

Que penserait-on d'un magasin où les garçons vous jetteraient des balais à la tête ?

~ Nul ne saura jamais jusqu'à quelles excentricités on peut arriver cet être collectif qui s'appelle le public.

Il faut avoir été en rapport quotidien avec lui, en la présence de ses 36 millions d'individualités, pour soupçonner ce qu'il peut, par exemple, se produire de bizarreries dans les relations des journaux avec leurs abonnés.

Je veux vous en faire déguster un spécimen excessivement curieux.

Vous n'ignorez pas que les journaux ont l'habitude d'offrir des primes à leurs souscripteurs. Ces primes sont d'ordinaire composées de livres ou d'albums.

Mais cela ne fait pas l'affaire de certaines prétentions; car voici la lettre que recevait, avant-hier, le directeur d'une feuille parisienne.

Garanti textuel :

« Monsieur,

« Le gérant du Cercle \*\*\* est abonné au... depuis longues années. Il mérite, à juste titre, une prime, qui serait un vélocipède pour son enfant.

« Comptant sur votre loyauté habituelle (!), il a l'honneur d'être votre tout dévoué abonné... »

Qu'ajouter à un document si rare?..

~ J'aurais voulu, dans ce Courrier, où la fantaisie doit tenir la plus grande place, éviter de parler du drame lamentable d'Auteuil.

Ce n'est, en effet, pas ici le lieu de traiter les graves questions soulevées par cette sanglante affaire, dont le retentissement a été européen. Nous ne pouvons cependant laisser partir sans un adieu amical le bon et digne garçon qui a succombé dans cette entrevue, dont les murailles de la villa princière ont le secret.

Victor Noir peut se peindre en deux mots. C'était une bonté herculéenne. Agé de vingt ans, il avait cet aspect de vigueur et de santé qui indique l'épanouissement de l'homme heureux et pressé de vivre. Un embonpoint précoce lui donnait l'apparence de la maturité, mais la figure démentait bien vite cette fausse indication.

Le visage tout imberbe, ponctué seulement d'une moustache naissante; le teint rose et quasi enfantin confirmaient l'adolescence. Les cheveux poussaient dru sur cette tête énergique. Le regard, qui pouvait prendre la dureté de l'acier, était, au repos, d'une bienveillance naturelle. Bref, on sentait, pour peu qu'on l'eût approché, que cette large main se tenait loyalement, que, sous une brusquerie à la

drille, se cachait une nature aimante et cordiale.

D'autres ont dit les pénibles débuts de Victor Noir, aux prises, dès quinze ans, avec les nécessités matérielles de la vie et n'hésitant pas à demander à un travail manuel le pain quotidien. Il entra dans la littérature pour ainsi dire par hasard; mais il avait une si ferme volonté de s'y faire une place, qu'il y aurait réussi à coup sûr.

La première fois que je le rencontrai, c'était il y a deux ans, à Bade. Venu là par hasard, il regardait, lui qui était encore resté un peu paysan du Danube, tous ces luxes, toutes ces élégances, toutes ces prodigalités, avec une stupeur assez voisine de l'antipathie.

Là-bas, au milieu des fêtes et du tourbillon mondain, il passait assombri, et bien souvent ses conversations évoquaient, comme contraste à ces opulences, le souvenir des mansardes où le pauvre pleure la faim.

Ce n'était pas de la déclamation banale. Non! c'était de l'émotion sincère, et par conséquent communicative.

Puis il parlait de ses projets, de ses rêves d'avenir. Il était peu exigeant, ne songeant guère à la fortune, mais pensant volontiers à s'illustrer par quelque sacrifice héroïque, faisant surtout dans toutes les hypothèses bon marché de sa vie.

Était-ce un pressentiment?

La dernière fois que je le vis, c'était l'année dernière, au convoi de Sainte-Beuve.

Il était là circulant à travers les groupes, échangeant un salut avec tous ceux qui, le connaissant, étaient heureux, bien que ne partageant pas ses opinions, de lui donner un témoignage de sympathie.

Nous nous serrâmes la main.

Puis, me montrant d'un geste tout ce cortège de célébrités mêlées à de simples ouvriers, venus eux aussi pour honorer le talent du grand écrivain :

— C'est beau tout de même, fit-il avec une sorte de contrition, c'est beau d'avoir un pareil lendemain de mort!

Il ne se doutait certes pas alors qu'il devait en mourant laisser, lui, une impression encore plus profonde et plus universelle.

Pauvre, pauvre regretté!

~ On serait, croyez-le bien, tenté de déposer la plume après avoir écrit les lignes qui précèdent.

Mais elle est là, l'implacable nécessité du destin qui crie :

— Marche! marche!

Et il faut bien marcher. L'actualité n'a pas d'entrailles. Elle amalgame sans nul remords les deuils et les rires. L'orchestre des bals de l'Opéra donne la réplique au *De Profundis*.

Au fait, je ne garantirais pas que c'est le *De Profundis* qui est le plus triste.

Plus je les vois, moins je les aime, ces saturnales à froid, ces ivresses à date fixe, ces épilepsies sur commande, tout comme les fausses attaques des mendiants du moyen âge. Les chicards qui se désossent pour une maigre rétribution sont-ils autre chose que les *marmiteux* et les *sabouleurs* de la gaieté?

Quant à l'esprit qui a cours sur la place, il est en général d'une catégorie qui ne permet pas la reproduction, le latin dans les mots bravant seul l'honnêteté.

Dans un couloir, cependant, j'ai récolté au passage un ou deux propos qui ne manquent pas d'une certaine saveur.

Gavarni aurait été certainement jaloux de cette exclamation d'un réalisme inexorable.

Un domino rose causait avec un habit noir.

Soudain, un autre domino, aux allures plus que mûres, apparaît à l'horizon.

Et le rose se penchant vers son interlocuteur avec une frayeur d'un naturel navrant :

— Oh! monsieur, v'là ma tante!... Achetez-moi au moins un sucre de pomme; elle me ferait une scène si elle voyait que je ne me suis encore rien fait payer!...

Un peu plus loin, on échangeait des apostrophes plus ou moins bien sonnantes : Un vénérable monsieur à cravate blanche était aux prises avec un

pierrot. Les épithètes se croisaient dans l'air quand le pierrot, à bout, termina par ce cri écrasant de dédain :

— Va donc, invalidé!

Où le parlementarisme va-t-il se nicher?

~ Les innovateurs ne respectent rien. Que nous raconte-t-on en effet?

Que M. Ballande veut instituer des *matinées de piété*. Je ne trouve pas d'autre expression, ne voulant pas me servir du terme irrévérencieux de la personne qui appelait ces futures conférences des *séances de religion amusante*.

En deux mots, il s'agirait d'un spectacle dont les acteurs seraient des prédicateurs célèbres que l'on viendrait applaudir, tout comme des virtuoses, après avoir payé sa place à la porte.

Nous avouons que ce mélange de mise en scène et de foi nous paraît s'offrir à l'esprit comme une combinaison hybride.

Déjà on parle d'intéresser à l'entreprise les *premiers ténors de la chaire* (sic.).

Puisse cette métaphore donner à réfléchir à ceux qui provoquent ces rapprochements... bizarres.

~ Tous les noms qui défilent à l'appel du jour ne sont pas également bons pour la chronique. Il est des considérations d'ordre plus ou moins volontaire qui en tiennent un certain nombre à l'écart.

Exemple : M. le baron Haussmann, ancien préfet de la Seine, et sénateur en exercice.

Comment apprécier ici cette individualité à large surface sans tomber à chaque pas dans les chaussetrapes de la politique? Tout au plus est-il permis de glaner l'anecdote aux alentours.

Ou plutôt, comme je ne suis même pas sûr que l'anecdote serait inoffensive, prise dans le vif des circonstances présentes, contentons-nous d'une simple réminiscence rétrospective.

Sous le règne de Louis-Philippe, la presse attaquait fort vertement les fonctionnaires à quelque degré de l'échelle hiérarchique qu'ils se trouvaient placés. Au nombre des principales victimes faites par la malignité des journaux, figurait ce pauvre M. X..., exerçant des fonctions assez analogues à celles de M. Haussmann.

Comme divers procès avaient révélé des tripotages assez peu orthodoxes, les manigances financières devinrent le point de mire favori des assaillants.

Si bien qu'un jour M. X... fut remplacé.

Le lendemain, une des feuilles qui avaient donné le branle publiait un article tout confit en douceur, qui semblait être une amende honorable d'un bout à l'autre. On y devinait un remplacé des compliments douceâtres...

Seulement une affreuse coquille déparait l'ensemble, et justement cette coquille était la conclusion même de l'article.

Il se terminait en effet par ces mots :

Décidément M. X... *volait* mieux que sa réputation.

Qu'y faire? c'était une faute d'impression.

~ Pour finir...

Parbleu! pour finir, le hasard me fait à propos jeter les yeux sur un album où s'entrechoquent des signatures de la plus diverse célébrité, escortant des aphorismes en tous genres.

J'en choisis deux :

Numéro un :

« Quand on s'est aimé, il est rare qu'on se quitte sans s'y reprendre à plusieurs fois. Pour les ruptures d'amour comme pour les enterrements, c'est toujours onze heures pour midi... »

Numéro deux, signé d'un libre penseur illustre, à qui je laisse la responsabilité de son assertion pittoresque :

« Comme l'astrologue de la fable, c'est en regardant trop le ciel que la vérité est tombée dans un puits. »

Et je signe, pour copie conforme,

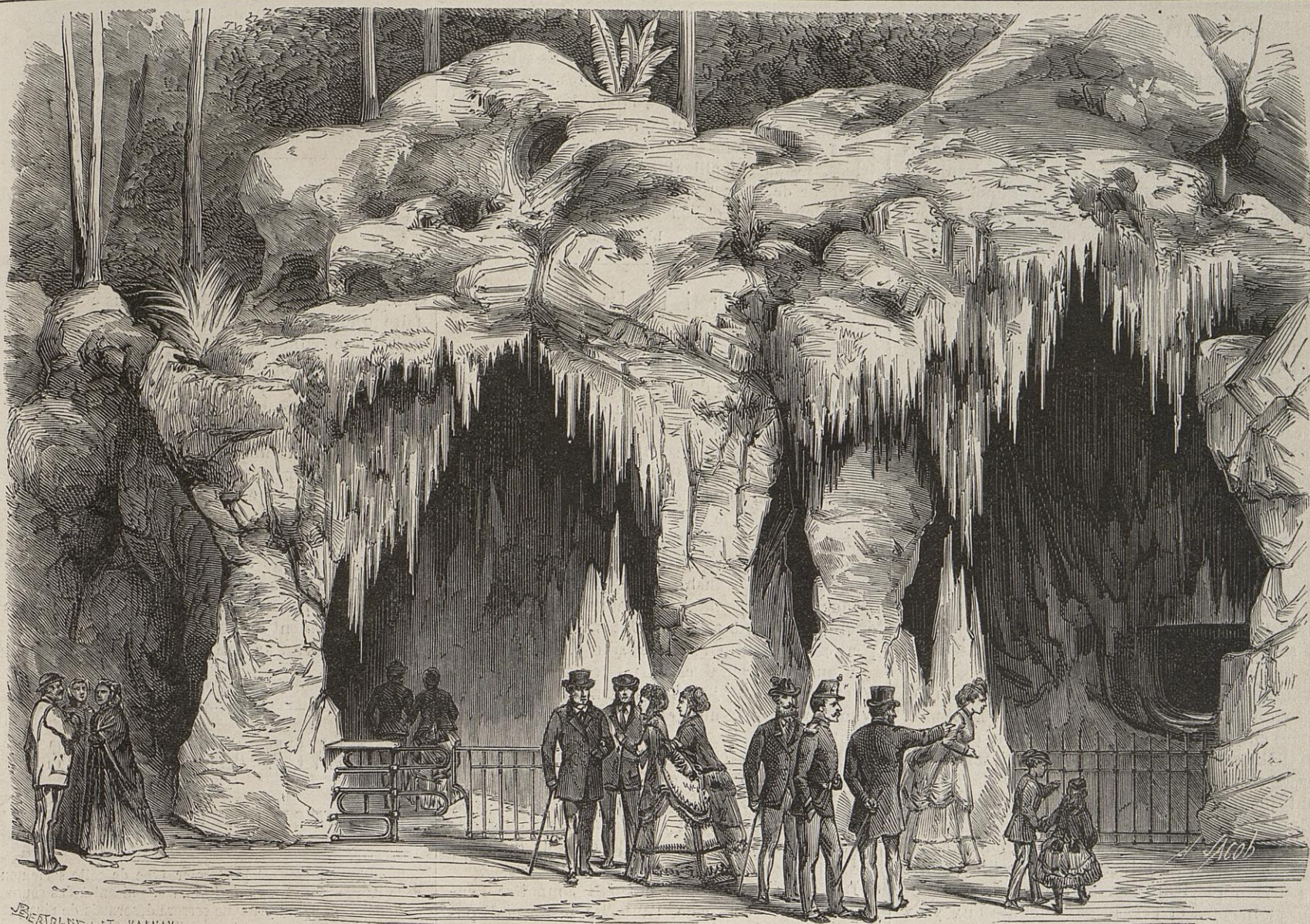
PIERRE VÉRON.





SCÈNES DU CONCILE DE TRENTE. — Les anathèmes et les excommunications. — Épisode du dernier concile.





BELGIQUE. — Bruxelles. Nouvel aquarium du Jardin royal de zoologie et d'horticulture. (D'après le croquis de M. von Elliot.)



ESPAGNE. — Sérénade donnée au ministre Zorilla par les habitants de Saragosse.

SCENES DU CONCILE DE TRENTE. — Les anathémés et les excommunications. — Episode du dernier concile.



## BRUXELLES

AQUARIUM DU JARDIN ROYAL DE ZOOLOGIE  
ET D'HORTICULTURE

L'aquarium du jardin royal de zoologie dont nous donnons le dessin, inauguré le 3 juillet dernier, a été construit, sous la direction de M. Funck, directeur du jardin et gérant de l'aquarium, par M. Combaz, architecte habile, auteur des buttes Chaumont et de l'aquarium d'eau douce de l'Exposition internationale de 1867. Il couvre une superficie d'environ 500 mètres carrés, et renferme treize bassins d'eau douce et d'eau de mer. Sa position est des plus favorables. Adossé à une colline couverte de cactus, d'agaves et autres plantes épineuses, dans laquelle il forme une excavation, il reçoit du haut une partie de sa lumière et les eaux des réservoirs, qui tombent en cascades dans les cellules vitrées où pullulent une grande quantité des plus intéressants sujets de l'ichthyologie fluviale et marine.

Depuis les crabes, les chevrettes, les homards et toutes les espèces livrées à la consommation, et dont on est tout étonné de découvrir les mouvements et les allures, les polypes, les zoophytes, les crustacés aux longues antennes, les holoturies à tentacules retractiles en forme de houppe, l'ange de mer *Squalus squatina*, le cheval marin *Hippocampus ramulosus*, qui se balance gracieusement ou se pose au sommet des algues et des anémones, jusqu'à l'ingénieur Bernard-l'Hermitte, logé dans une vieille coquille, tout vit et se meut derrière les glaces transparentes. Notons en passant la singulière position que tient une vieille carpe : — elle porte de la tête sur le gravier, le corps perpendiculaire, et la queue légèrement inclinée; — elle n'a pas remué depuis le 23 juillet.

Outre les compartiments vitrés dont nous venons de parler, il y a, au milieu de l'aquarium, entre les galeries, plusieurs mares où dorment des crocodiles, moyens et petits, des phoques aux yeux luisants et à la peau douce, très-familiers, et qui prennent avec une certaine délicatesse les morceaux de gâteau qu'on leur offre de la main. Ceux-ci ont deux bassins non grillagés dont ils jouissent en pleine liberté.

L'art a si bien imité la nature, qu'on croirait que cette grotte a été choisie parmi les plus beaux spécimens du genre, et transportée là d'un seul bloc.

Pendant la saison d'été l'aquarium est éclairé au gaz, et pour peu qu'on laisse aller son imagination, ma foi, c'est une petite féerie : les formes dorées,

argentées, phosphorescentes, qui passent lentement, s'élèvent ou s'abaissent d'un brusque mouvement dans les eaux transparentes, les aiguilles scintillant de stalactites se détachant des voûtes sombres, les stalagmites sur lesquelles roulent en murmurant les légères cascades qui vont répandre leurs eaux pures jusque dans la mare où gisent, comme pétrifiés, les affreux alligators : tout cela, joint à la fraîcheur de la grotte, produit une sensation d'intime bien-être.... et l'on y revient volontiers.

LÉON BEAUDOUX.

## Train surpris par les neiges.

On a déjà fait pendant la saison d'été la description topographique du camp de Lannemezan, nous n'y reviendrons donc pas aujourd'hui. Nous mentionnerons toutefois que le plateau qui sépare la vallée de la Neste de celle de l'Adour est un des points des Pyrénées où les froids sont les plus intenses et où la neige, en tourbillonnant dans le vaste entonnoir, s'amoncelle le plus facilement.

En quittant Lannemezan, le chemin de fer descend par une pente très-rapide sur Capvern et Lanespède, où il franchit le ravin sur un superbe viaduc, travail d'autant plus remarquable, qu'à cet endroit la vitesse acquise est très-grande, et que le pont est construit en surface gauche.

A quelques centaines de mètres de cet ouvrage d'art, la neige, ces jours-ci, encombra la voie, à tel point que la marche des trains se trouva gravement compromise.

La province est impatiente, la rapidité des communications l'a rendue exigeante; un train en retard lui fait manquer le dénouement d'une cause célèbre, une formation de ministère, un débat tapageur, et mille autres petits cancans qu'il lui tarde d'apprendre.

Dès que le télégraphe eut fait connaître l'encombrement de la voie, l'autorité mit à la disposition de la compagnie du Midi un fort détachement du 35<sup>e</sup> de ligne en garnison à Tarbes.

Le troupière, flâneur et insouciant de sa nature, ne se fait pas prier dans ces occasions-là; et un grand nombre de jeunes soldats partirent volontairement et joyeusement, la bêche sur l'épaule, frayer un passage à la puissante machine.

C'est ce croquis que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs. Derrière les masses boisées, argentées par le givre, se détachent les Pyrénées dentelées et couvertes d'un immense linceul blanc. Le

ciel est gris, un grand silence règne dans la campagne. Le pâtre, enveloppé dans son manteau de bure, se tient sous l'excavation d'un rocher; c'est l'hiver du Nord qui étonne nos contrées, habituées à une température plus douce et plus clémente.

L. DE N.

## ESPAGNE

En même temps que le régent, le général Prim et plusieurs autres personnages se sont dirigés vers les montagnes de Tolède, sous prétexte d'y faire une grande partie de chasse destinée à déguiser une réunion politique; M. Ruiz Zorilla, ministre de grâce et justice, est allé de son côté parcourir la Catalogne, Valence et l'Aragon, pour y faire de la propagande en faveur du duc de Gènes.

Les journaux espagnols, en appréciant les réceptions qui lui ont été faites, chacun à leur point de vue, sont d'accord cependant à dire que ces ouvertures ont rencontré un certain accueil. A Saragosse, une grande réception a eu lieu, et parmi les hommages adressés au ministre, il s'est trouvé une sérénade à l'usage du pays, à la lueur des flambeaux. Cette fête a offert un caractère tout particulier; l'orchestre était purement espagnol et les costumes absolument locaux.

M. Zorilla s'est avancé sur le balcon et a salué la foule.

## REVUE ANECDOTIQUE

## LES ANECDOTIERS DE L'EMPIRE

Le colonel Violla est le dernier type de cette série nouvelle de nos *Anecdotiers de l'Empire*. Puisant à des sources contemporaines, notre Revue serrera désormais de plus près l'actualité, et ne remontera qu'incidemment aux époques antérieures. Aussi son titre sera-t-il : *Revue anecdotique du présent et du passé*.

## LE COLONEL VIALLA AU MONTENEGRO.

Aujourd'hui que la Dalmatie et le Montenegro préoccupent l'attention publique, il n'est peut-être point sans intérêt de rappeler que, vers 1806 et 1807, la France conquérante s'est un instant trouvée dans la position de l'Autriche. Dix mille Monténégrins s'étaient joints aux Russes pour lui interdire



## LE PURITAIN

V

## Le Puritain

(Suite)

Son père nous laissait rarement seuls, car tout ce qu'il savait de moi lui déplaisait et froissait son esprit; pourtant, maintes fois, au matin, nous sortions ensemble, à l'heure où, ayant disposé dans la salle commune tous ses vases à fleurs, elle sortait pour cueillir de grandes gerbes, qu'elle disposait ensuite avec un art infini. C'était un legs que lui avait fait sa mère, ce vif amour des fleurs et ce goût inné dans la manière de les assembler. Parfois, dans ces promenades charmantes, où nous allions de massif en massif, le sécateur à la main, poussant des cris à chaque

nouvelle découverte que nous faisons, un désir intime, une espérance de bonheur infini me montait au cœur, et je me prenais à regarder Marie en me demandant si, au lieu de tenter la vie et d'en accepter les combats, je ne pouvais pas borner tous mes horizons à l'horizon de Chenegalon, et laisser s'écouler mes jours, sans les livrer au hasard, entre Gontran et sa sœur. La figure morose de M. de Groussay se dressait alors entre nous deux et faisait une ombre au tableau; mais l'image de la jeune fille m'apparaissait si lumineuse et si pure, qu'elle enveloppait de ses rayons jusqu'à ce sinistre personnage.

Gontran n'était point sans s'apercevoir de l'impression que Marie produisait sur moi; mais son cœur et sa raison ne pouvaient protester contre un si doux entraînement, qui formerait entre nous un lien plus fort et plus durable. Enfin j'étais venu là pour quelques heures, et je ne savais plus quitter l'abbaye : j'étais sous le charme de cette créature, à la fois douce et forte, humble et fière. Où donc avait-elle puisé, me disais-je, ce sentiment pratique des nécessités de la vie, des concessions fatales qu'il faut faire dans certaines conditions? Par quelle douce intuition cette solitaire devinait-elle tant de choses et jouissait-elle d'une telle sérénité dans le malheur? C'est que l'habitude de la souffrance avait grandi sa jeune âme et la faisait ainsi forte. La moindre joie que le ciel lui envoyait semblait douce à son cœur, comme le léger rayon de soleil qui perce un ciel d'orage réjouit les yeux.

Cependant, à mesure que le temps s'avancait, son

insouciance, sa légèreté, sa confiance, diminuaient à vue d'œil; le ton enfantin et familier avec lequel elle me traitait comme un ami de son enfance, comme l'ancien compagnon de ses jeux, lui semblait déplacé et lui coûtait je ne sais quel effort. On sentait la femme percer sous la jeune fille, et ses regards, portés sur moi, se troublaient et n'avaient déjà plus cette admirable sérénité d'un regard de frère.

Non, je puis le dire, elle n'était plus ma sœur, je le sentais moi-même; je n'étais plus auprès d'elle tranquille et calme comme aux premiers jours; je craignais de la voir, et j'appelais sans cesse sa présence; je l'aimais enfin avec toute la pureté et toute la force d'un amour jeune et ardent, d'un cœur qui n'avait point encore battu au nom d'une femme, d'un corps chaste qui avait voulu se garder tout entier pour son premier amour, et aux premières extases de son âme joindre la première ivresse de ses sens.

Un soir, comme nous revenions à l'abbaye, après quelques heures passées à la ferme, nous longions la chaussée de l'étang, silencieux, l'un près de l'autre, regardant les nuages qui passaient en se reflétant dans les eaux tranquilles. Ma main pressa sa main, et, sans violent effort, sans fièvre, dans une ivresse tranquille, en face de cette nature printanière dont je sentais en moi circuler la sève et frémir la vie, le cœur doucement ému, je lui demandai la permission de vivre un jour à côté d'elle et de l'aimer toute ma vie.

Quand nous rentrâmes à l'abbaye, assis en face l'un de l'autre, sous les regards de Gontran et ceux



l'entrée des bouches de Cattaro; ils nous avaient forcés à la retraite jusqu'à Raguse. Une fois familiarisés avec ce nouvel ennemi, nos soldats reprirent l'offensive, et le forcèrent à reculer à son tour. Dès lors, l'occupation française ne rencontra plus d'obstacles, et le hasard voulut que le gouvernement de la province limitrophe du Montenegro fût confié à l'homme le plus capable d'étudier cette peuplade guerrière et presque totalement inconnue pour nous. Nos dictionnaires géographiques d'alors, Vosgien et La Martinière, ne semblaient même point soupçonner son existence. L'observateur dont je parle s'appelait Vialla de Sommières. Il était colonel, gouverneur de la province de Cattaro. Sa charge lui fit considérer comme un devoir le désir de mieux connaître des voisins inquiétants dont les usages et le caractère ne pouvaient se juger par l'opinion d'autrui, et dont le caractère éminemment belliqueux rendait plus redoutable leur très-étroite liaison avec la Russie. Pour s'édifier sur ce point, il fallait payer de sa personne. Le colonel Vialla n'hésita pas. Il écrivit au gouverneur de Montenegro pour lui annoncer sa venue, et se mit en route seul, à pied, avec un chasseur du 60<sup>e</sup> de ligne.

Se mettre en route! Le mot est bientôt dit, mais l'acte qu'il représente vaut là-bas la peine qu'on s'y arrête. Écoutons notre voyageur :

« Je me suis servi de l'expression de chemins pour désigner les points par où l'on pénètre dans le Montenegro; mais, à parler vrai, le terme est impropre, et je n'en trouve aucun qui puisse bien rendre mes idées; celui même de sentier ne peut lui convenir : c'est une contrée faite tout exprès pour ceux qui l'habitent, et pour eux seuls.

« Qu'on se figure un amphithéâtre à trois immenses gradins, dont chacun est un composé de mille autres montagnes, et qui, du sein des ondes s'élevant presque à pic, ne montre aucune trace d'habitations. Il faut gravir de cavité en cavité, sans cesse reproduites par les accidents de la décomposition de ces masses inertes.

« Dans les moindres espaces, on rencontre des passages dont la coupe ferait perdre l'équilibre au plus exercé marcheur, s'il ne se tenait en garde et incliné vers la montagne, dont il est prudent de ne jamais abandonner les saillants ou les rameaux qui croissent à travers les gerçures des rocs.

« Dans d'autres passages, le sol est couvert, sur de grandes surfaces, de fragments amoncelés, qui, faiblement soutenus à la base, et cédant au moindre mouvement imprimé, entraînent à quinze ou vingt pas, et retardent la marche en la rendant aussi dangereuse que pénible. Aussi, est-ce avec des peines

incroyables qu'on arrive au premier plateau.

« Là, se présente un pays assez étendu, mais agreste, rude, partout aussi couvert de débris des rochers entraînés par la chute, ou apportés par les eaux sauvages. De cet endroit, on découvre au delà du mont Vermoz le golfe Adriatique dans toute l'étendue de la vue.

« Veut-on avancer vers le pays habité? Le plan de ce premier plateau semble n'avoir aucune issue; un nouveau corps de montagnes élève un imposant obstacle, et le voyageur avance lentement, oppressé par l'inquiétude et l'irrésolution.

« Cependant on approche, et l'œil satisfait découvre dans le corps de l'immobile carrière des enfoncements qui font pressentir des débouchés.

« En effet, à l'aide de guides, on s'engage dans les flancs de la terre par des sentiers resserrés; longtemps on marche entre des montagnes tellement rapprochées, tellement semblables dans la qualité, comme dans l'inclinaison des couches des diverses matières qui les constituent, qu'on peut, sans rien hasarder, avancer que ces ouvertures ne sont autre chose que des écartements produits par quelque tremblement de terre, ou par la gravitation centrique des masses, lorsque l'invisible point d'appui, sur lequel elles reposent, vient à être miné par la longue succession des siècles.

« Après une heure, on sort de ces étranglements; on marche deux heures encore, et l'on arrive insensiblement au plateau du deuxième gradin, d'où le premier paraît se confondre encore avec le plan général que l'on découvre au loin sous ses pieds.

« Poursuivons : mêmes scènes, d'une part; de l'autre, des sites plus étonnants encore; le tableau se rembrunit; des rochers inaccessibles, noircis par le temps, privés de toute verdure, attristent la pensée, en produisant aux yeux le spectre colossal d'antiques montagnes décharnées par les tempêtes successives ou par le choc des révolutions universelles.

« Là se perd encore une fois l'espoir de passer outre; le cordon qui borne la vue semble impénétrable, et cependant à l'approche, divers dégagements frappent tout à coup les regards encore incertains; on gravit de nouveau par les sentiers les plus raboutés, et enfin l'on arrive sur le plan d'où s'élève Monte-Cælo, et où déjà le froid se fait sentir à toutes les époques de l'année.

« C'est là que l'âme, pour la première fois, se répare du trouble et de l'anxiété qu'apportent en elle l'incertitude d'une marche périlleuse, les traces d'une confusion générale, le silence attristant de la nature déserte, et l'empreinte d'une désespérante stérilité.

« La scène est changée : une vaste plaine se développe aux regards, et ses lointains produisent, dans le même cadre, la magie des plus frappants contrastes.

« A gauche, en dirigeant la vue vers les monts qui bordent l'Herzégowine, une étendue considérable de terres à bruyères sert de pâturages à de nombreux bestiaux qui, répandus de tous côtés, varient le tableau en attestant l'abondance.

« A droite s'élève orgueilleusement Monte-Cælo. Sa cime majestueuse se perd dans la région où se forme la foudre; elle n'est accessible qu'aux frimas. Les neiges éternelles sont bordées, au point où commence la végétation, de sapins antiques au travers desquels serpentent divers ruisseaux qui, s'échappant en cascades volumineuses à des profondeurs incalculables, s'y précipitent avec le fracas des plus bruyantes cataractes. »

Pour copie conforme :

LORÉDAN LARCHÉY.

(A continuer.)

## Les grandes scènes du concile de Trente

REPRISE DU CONCILE A TRENTE

XV

ÉLECTION DE JULES III; SES DÉMÊLÉS AVEC HENRI II.

(Suite)

Les choses en étaient là, lorsque Jules III, par une bulle du 14 novembre 1550, indiqua la reprise du concile à Trente. Il fixait la première session au 1<sup>er</sup> mai 1551; et, le 4 mars, il nomma, en consistoire, pour présider le concile, le cardinal Marcel Crescenzi, Sébastien Pighini, archevêque de Manfredonia, et Louis Lipoman, évêque de Vérone. Le titre de légat fut conféré au seul cardinal Crescenzi; l'archevêque de Manfredonia et l'évêque de Vérone n'eurent que la qualité de nonces. Une décision spéciale du souverain pontife les autorisa néanmoins tous les trois, comme représentants directs du saint-siège, à prendre le pas sur tous les autres membres du concile, même cardinaux.

XVI

REPRISE DU CONCILE.

Le concile se rouvrit à Trente le jour indiqué par la bulle de Jules III. Mais, dans cette première ses-

du comte, nous baissions mutuellement les yeux, et nous essayions de nous dérober à nos propres pensées; mais je sentais au-dedans de moi-même s'élever comme un chant d'allégresse : j'aimais, j'étais aimé, c'était le printemps de la nature et le printemps de mon amour; Marie était la fiancée de mon âme, je voulais la mériter, et j'étais décidé à l'obtenir.

Il fut arrêté que Gontran et moi nous repartirions pour Paris; il étouffait à Chenegalon et aspirait vers une vie moins solitaire; il faisait d'ailleurs le plus souvent possible des escapades, qui faisaient comme des entr'actes à ce séjour, monotone pour un homme de ses goûts et de son âge. M. de Groussay me vit partir sans regret; Marie mit sa main dans la mienne avec confiance, et son dernier regard me remplit tout entier.

Mon plan était fait, et il n'y avait point à hésiter, il fallait essayer de vivre indépendant et fier, sans solliciter quoi que ce soit de ceux qui peuvent être m'auraient dû plus qu'ils ne voulaient le reconnaître.

Une fois arrivés à Paris, nous cherchâmes un logement dans le Quartier latin, là où la vie est moins dispendieuse et l'étude plus facile. Gontran voulut avoir au besoin un pied-à-terre auprès de moi, et nous eûmes la bonne fortune de trouver un petit logement plus que modeste donnant sur les pépinières du Luxembourg, qui, tout en fleur à cette époque de l'année, donnait un véritable charme à ma nouvelle demeure.

Une fois là, il fallut s'occuper de vivre. Nos amis

de collège étaient nombreux; quelques-uns déjà commençaient à faire leur chemin dans le monde, et l'un d'eux, dont le père était un puissant éditeur, me promit de m'aider, et me fournit en effet un travail de longue haleine. Il s'agissait de rassembler les documents pour un tableau pratique de l'histoire Universelle, sous la direction d'un professeur de l'Université.

Je m'installai donc au travail et je vécus de la vie d'étudiant, vie mêlée d'études et de plaisirs, de privations et de prodigalités d'un jour; lancé en plein courant, entièrement abandonné à moi-même, libre de mes allures, de mes opinions, de mes faits, ayant renoncé à peu près complètement au monde que je venais de traverser.

Je connaissais tout Paris, et tout Paris me connaissait pour m'avoir vu chez mon ex-protecteur; j'étais l'homme anecdote, la chronique vivante, le gazetier ambulante, et si j'eusse voulu parler et raconter tout ce que j'avais vu, observé et appris, nul doute que je n'eusse intéressé mon auditoire. Mais ma vie nouvelle m'avait fait passer des coulisses du monde officiel dans un monde nouveau pour moi, monde intelligent et peu curieux des faits extérieurs, où on se nourrit de soi-même, où on remue des idées et où chacun vit avec son idéal.

C'étaient de jeunes médecins, des peintres, des légistes, des sculpteurs, des musiciens, et des écrivains; tous ardents et enthousiastes, chacun d'eux rêvait d'arriver dans sa spécialité au premier rang et aux plus hautes destinées.

En attendant, il nous fallait trouver notre fond

de gaieté en nous-mêmes, car le Pactole ne roulait point ses flots chargés de paillettes dans nos modestes chambres d'étudiant.

Enfin, c'était le bon temps, comme on dit. Et de fait, il y avait là plus de loyauté, plus de droiture et plus d'insouciance que dans ce monde d'où je sortais. Je me plaisais dans ce milieu; cette indépendance, ce mépris des traditions, cette liberté absolue me convenaient; c'était une société vivante, spontanée, libérale, intelligente, et j'avais chassé comme des billevesées toute cette mélancolique philosophie qui m'avait obsédé un instant. Je sentais bien qu'au fond j'étais le même homme; mais, comme il m'était permis d'être tel que j'étais au fond de moi-même, j'avais repris goût à la vie et je me laissais même aller aux plaisirs de mon âge, encouragé dans cette vie par Gontran, qui était d'une gaieté intarissable et d'un tempérament de fer. Plus d'une année s'écoula ainsi sans événement notable dans mon existence.

VI

Les suites d'un bal masqué

Un soir d'hiver, comme il neigeait à outrance, un polichinelle au hoqueton rayé, à la trogne écarlate, à la bosse exubérante; un Indien Ioway des mieux tatoués et un troubadour moyen âge, à pourpoint abricot, la mandoline au dos, descendaient d'un fiacre arrêté devant la porte d'une cité de la rue du Regard.



sion, la onzième depuis l'inauguration du concile par Paul III, on ne fit que décréter et constater la reprise des délibérations, et l'on se prorogea au 1<sup>er</sup> septembre suivant.

Durant ces quatre mois de prorogation, le Pape fut absorbé par les soins de la guerre de Parme : ses troupes et celles de France se livrèrent plusieurs combats; les rapports cessèrent complètement entre Rome et Paris. Il en résulta qu'aucun évêque français ne songea à se rendre au Concile.

Henri II crut convenable, tout au moins, d'écrire aux pères réunis à Trente, de leur exprimer ses sentiments respectueux pour l'Église, et les motifs qui l'empêchaient d'envoyer ses évêques prendre part aux travaux du concile. Jacques Amyot, alors abbé de Bellocane, et en résidence à Venise, près du



cardinal de Tournon, reçut mission de porter à Trente une lettre du roi aux pères, et de leur lire, en séance solennelle, un mémoire justificatif de l'attitude du Roi vis-à-vis du pape.

## XVII

ARRIVÉE A TRENTE DE L'ENVOYÉ DE FRANCE.

Amyot arriva à Trente un jour et demi avant la session, indiquée pour le premier septembre 1551. Son arrivée inattendue intrigua beaucoup. Il évita de se montrer nulle part avant l'ouverture de la session : il ne devait rien dire ni laisser voir, en dehors de la séance publique, du but et du caractère de sa venue.



Le 1<sup>er</sup> septembre, à l'issue de la grand'messe, Amyot se rendit dans le chœur de la cathédrale, et fit dire au cardinal-légat, par le maître des cérémonies, « qu'il y avait là un envoyé du roi très-chrétien qui apportait des lettres de Sa Majesté, et qui demandait audience. » Le cardinal Crescenzi fit réponse que l'audience ne pouvait être donnée avant la fin des cé.émonies. Elles furent longues : on récita en commun les litanies et les autres prières; le secrétaire du concile exposa, dans un discours écrit, l'ample détail des causes multiples pour lesquelles le Concile était assemblé; on délibéra et vota lentement sur une nouvelle prorogation dont le terme



fut fixé au 11 octobre; on examina ensuite les pouvoir des ambassadeurs de l'Empereur, et des Ambassadeurs du roi des Romains. Leurs patentes « me semblèrent fort amples, dit Amyot; au moins furent-elles fort longues à lire. » Tout cela fini, « ce fut à moi, continue-t-il, à jouer mon rôle; et ne savais bonnement qui j'étais ni comment je me devais appeler, au moins quel titre me donner. »

Le roi, en effet, ne lui avait ni conféré un caractère public ni donné des ordres signés. Cela rendait sa mission en quelque sorte subreptice, d'autant plus délicate. Il ne savait pas même le contenu de la lettre de Sa Majesté au concile : on la lui avait envoyée de France à Venise toute cachetée, sans prendre l'ordinaire précaution de lui en expédier, à part, une copie à son usage : « en sorte, dit-il, que je ne vis jamais chose si mal cousue. »

Le légat Crescenzi, du haut de l'estrade où il présidait, entre les deux nonces, admit Amyot à s'expliquer. Amyot présenta la lettre du roi : « Révérendissimes seigneurs, dit-il, voici la lettre que le roi très-chrétien envoie à vous et à tous les pères assemblés en concile en ce lieu. » On lui demanda aussitôt s'il était muni d'autres pouvoirs : force lui fut de répondre qu'il n'avait que cette lettre. Il pria qu'on voulût bien la lire : par là on connaîtrait l'objet de son voyage.

## XVIII

AMYOT ET LES ÉVÊQUES ESPAGNOLS.

Crescenzi était un homme droit, de manières très-dignes et de caractère modéré; il savait les



égards dus au souverain d'un grand peuple. Il prit des mains d'Amyot la lettre de Henri II. Elle était adressée : *Aux très-saints et très-vénérables pères de l'assemblée de Trente.* Cette suscription, que le légat lut d'abord seul et tout bas, lui fut agréable : elle prouve, dit-il, « que le roi ne nous méprise point. » Il ordonna au secrétaire du concile de donner à haute voix lecture de la lettre. Mais le secrétaire n'eut pas achevé la lecture de cette même suscription, qu'un grand tumulte l'interrompit.

Les évêques espagnols pensaient qu'ils feraient certainement leur cour à Charles-Quint, s'ils suscitaient des ennuis à l'envoyé de France et des empêchements à sa commission. Ils remarquèrent que les scribes de Henri II avaient rendu, en latin, les mots







CONCILE DE ROME. — Le pape reçoit en audience générale les ecclésiastiques français venus à la suite des évêques. (Croquis C. V.)



« assemblée de Trente » par *conventus Tridentini*. Ce leur fut assez. Cette lettre, dirent-ils, ne s'adresse pas à nous : nous ne sommes pas une assemblée qu'on puisse appeler *conventus*; nous sommes « le concile général et régulier, » *concilium generale et legitimum*. Ils concluaient avec vigueur, et même avec fracas, que la lettre du roi ne pouvait pas être lue, pas même ouverte en séance. Les uns disaient : Entende qui voudra cette lecture, pour moi, je ne l'entendrai pas. D'autres offraient à Amyot, non sans quelque maligne ironie, de lui donner audience dans leurs maisons particulières. Tous lui demandaient avec insistance de produire, s'il en avait, des pouvoirs en bonne forme.

Amyot répondit que des pouvoirs, il n'en avait pas; quant à « cette diction-là, *conventus*, » il leur représenta que, « sauf leur révérence, es anciens livres latins, elle ne sonne point si mal, comme l'usage ou abus des notaires en leur style l'avaient depuis rendue odieuse. » Le roi lui-même, ajouta-t-il, dans la dernière proposition qu'on avait à leur lire (Mémoire justificatif), appelait quelquefois cette assemblée *concilium*, quelquefois *concessus*; « et il n'entendait aucunement le prendre en mépris ni contumacement de la compagnie, ainsi qu'ils verraient clairement, » s'ils voulaient bien permettre qu'on lût la lettre et le mémoire.

« Quelque chose que je susse dire, poursuit Amyot, ils s'attachaient opiniâtrément à ce *conventus*. Je ne sais s'ils avaient peur que le roi les estimât tous moines. » Les moins fougueux lui conseillaient de demander que la lettre fût lue *sans préjudice*. Il répondait qu'il n'était chargé que de la leur présenter et de lire ensuite le mémorandum qu'il tenait à la main : toute autre démarche eût excédé sa commission; il lui semblait, au surplus, qu'il n'y avait pas lieu de s'achopper si fort à un mot : le secrétaire du roi s'en était servi uniquement parce qu'il l'avait cru de meilleure latinité. Cette observation provoqua aussitôt un vif débat grammatical entre Amyot et un évêque espagnol. Celui-ci prétend que *concilium* est aussi latin que *conventus*; et il cite, à l'appui de son dire, une épître de Cicéron où le terme de *conventus* est employé pour représenter le sénat romain déchu de sa primitive splendeur. Amyot répliqua que Cicéron n'a pas voulu, dans cet endroit, désigner l'assemblée des sénateurs, mais leur montrer leur liberté et leur autorité amoindries par les intrigues de César.

« Je filais, dit encore Amyot, le plus doux que je pouvais, me sentant si mal, et assez pour me faire mettre en prison, si j'eusse un peu trop avant parlé. » On lui objectait : Vous êtes donc venu

pour protester contre le concile? — Non, répliquait-il; qu'on veuille bien m'entendre; on trouvera mes paroles « si modérées et si réservées, » qu'on ne se repentira point de m'avoir donné audience; d'autant plus, ajoutait-il, que je ne vous demande ni réponse ni mention du tout sur vos registres. Il pria enfin les pères, d'un ton très-calme et très-respectueux, de ne pas offenser le roi de France jusqu'à rejeter ses lettres.

## XIX

SAGE RÉOLUTION DU LÉGAT.

Quoi qu'il dit, jamais, si les prélats espagnols en avaient été crus, il ne fût parvenu à se faire écouter. Ils répétaient déjà ce cri traditionnel des assemblées impatientes : Aux voix ! aux voix ! Le légat et les moines ne partageaient pas, par bonheur, leur animosité contre la France; Crescenzi rompit la cabale; il invita les pères à se rendre avec lui et ses collègues dans la sacristie. La proposition fut agréée tout d'une voix, et tous les évêques, ainsi que les ambassadeurs de l'Empereur, se retirèrent dans la sacristie.

La délibération y dura une demi-heure. Le légat, les nonces, le cardinal de Trente, trois archevêques électeurs de l'Empire et les ambassadeurs de l'Empereur eux-mêmes opinèrent avec insistance pour qu'on donnât audience à l'envoyé français. Les prélats espagnols durent se sentir fort embarrassés de leur excès de zèle contre le rival de Charles-Quint, lorsqu'ils entendirent le comte de Montfort, l'un des ambassadeurs de ce même Charles-Quint, annoncer avec énergie qu'au nom de son maître il protesterait, si l'audience n'était pas accordée. L'électeur de Mayence dit, de son côté : « Si vous refusez d'entendre les lettres du roi très-chrétien, comment entendrez-vous donc les protestants d'Allemagne, qui nous appellent *l'Assemblée des méchants* ? »

Leur résolution prise, les prélats, en mitre et en crosse, sortirent de la sacristie et reprirent leurs places dans l'église. Le promoteur du concile dit à Amyot : « Docte messire, le saint concile est d'avis de laisser lire la lettre du sérénissime roi, persuadé que le terme de *conventus* n'y a pas été mis à mauvais dessein; et si la chose était autrement, il protesterait de nullité. »

Amyot n'en demandait pas davantage. La lettre fut ouverte et lue. Elle ne contenait que des plaintes sur ce que le roi ne pouvait envoyer ses évêques au concile, à cause de la guerre injuste que le Pape

lui faisait en Italie. Sa Majesté conjurait les Pères d'entendre et de prendre en bonne part l'exposé de ses griefs, qu'il leur adressait. C'était le mémoire justificatif. Amyot se mit aussitôt à le lire : « Et crois, dit-il, qu'il n'y eut personne qui en perdit un seul mot, s'il n'était bien sourd, même aux lieux plus importants, que je lus plus pesamment, à cette fin qu'ils en fussent mieux notés, avec telle action comme si je l'eusse étudiée deux mois auparavant par cœur. »

Le promoteur répondit, la lecture finie : que le saint concile avait pour agréable la modération de la lettre du roi; que pour la personne de l'envoyé, on ne la recevrait qu'autant qu'il serait muni de valables pouvoirs; qu'on l'avertissait de se trouver à la session du 11 octobre, qu'on y ferait réponse aux deux écrits du roi; qu'au reste on défendait aux notaires de dresser acte de ce qui venait de se passer, autrement que de concert, et conjointement avec le secrétaire du concile.

Cette déclaration du promoteur termina la courte session de septembre 1551; elle ne dura qu'une matinée. On récita en commun les prières accoutumées selon le pontifical, et les pères quittèrent l'église vers les trois heures de l'après-midi.

LOUIS RACODET.

(La suite au prochain numéro.)

## RÉCEPTION PAR LE PAPE

DES ECCLÉSIASTIQUES FRANÇAIS

Sept à huit cents prêtres français, curés, vicaires de tous les diocèses, avaient saisi l'occasion du concile, occasion unique, pour visiter Rome, ses sanctuaires, ses monuments, se rencontrer au cénacle avec leurs évêques, voir le saint-père, et peut-être être reçus par lui; enfin, assister aux cérémonies du concile.

Quelques-uns d'entre eux s'étaient imposés de durs sacrifices pour accomplir ce pèlerinage, et si on pense aux conditions de l'existence d'un prêtre de campagne, on comprendra en effet, qu'il a fallu, pour chacun, retrancher sur bien des choses pour arriver à réaliser ce voyage, but de tant de desirs.

On les a vus à Rome, ardents à suivre toutes les manifestations du concile, intéressés par toute chose, actifs, instruits, sachant déjà par cœur toute cette Rome dont on balbutie le nom au berceau.

Ce polichinelle, c'était Gontran; l'Indien Ioway c'était M..., qui est aujourd'hui au conseil d'État; le troubadour à pourpoint abricot, c'était moi, le Manfred foudroyé. Vous vous demandez aujourd'hui comment ce corps épaissi par l'âge a pu endosser les crevés du trouvère et le maillot pistache; ne vous en étonnez point, cela fut, j'ai eu vingt-cinq ans et même moins, comme je viens de vous le dire.

Le ciel était noir, la terre était blanche; nous, pataugions dans les flaques d'eau, en suivant la ruelle obscure, au fond de laquelle on voyait, sur le fond d'une porte ouverte qui semblait vomir des flammes, se profiler des silhouettes étranges. Au-dessus de la porte, une immense baie paraissait embrasée, comme si le soleil couchant l'eût frappée de ses rayons; de chaque côté de l'entrée, deux lampions fumeux étaient posés sur la couche de neige, et leur mèche noire grésillait sous les flocons.

Le polichinelle s'engouffra dans la porte en faisant jouer la pratique qu'il avait dans le gosier; l'Indien Ioway posa une main sur son cœur et présenta le calumet de paix à un garde champêtre de village qui se tenait sur le seuil; et le trouvère, saisissant sa mandoline, en pinça les cordes en murmurant à un cardinal, vêtu de la pourpre romaine, qui imposait les mains pour le bénir :

Je suis Lindor, ma naissance est commune.

Nous nous trouvions dans un immense atelier de peintre.

En face de la porte, se dressait l'estrade de l'or-

chestre, décorée de feuillages en papier peint et tendue de draps de lit; à droite et à gauche, deux tonneaux couronnés de roses, et sur lesquels on lisait : « Bon vin à six sous », reposaient sur un chantier. Tout autour de la salle, d'immenses peintures à la détrempe représentaient l'enterrement du carnaval avec l'antithèse du mercredi des cendres; au milieu, pendait un lustre immense, lustre de théâtre improvisé pour la circonstance par quelque ingénieux sculpteur. Un de ces balcons intérieurs, escaliers pittoresques qui conduisent à quelque petit appartement d'artiste, supportait, adossée à la rampe, une grappe de spectateurs, et autour de nous, aux accords d'un orchestre enrégé, tourbillonnaient dans une infernale sarabande les plus fantastiques personnages.

Un bal masqué est partout une réunion pittoresque et curieuse; mais, lorsque chacun des personnages qui le composent est un artiste, c'est-à-dire un homme auquel le banal et le convenu donnent la nausée, le spectacle devient tout à fait étrange et inattendu. C'est le caractère dans toute sa rigueur, ou la fantaisie dans toute sa folie; on voit passer là des évocations d'un siècle disparu ou des créations d'un monde impossible; rien de ce qu'on voit ne ressemble à rien de ce qu'on a déjà vu : tout est étrange, bizarre, indescriptible; car il n'y a pas de limite au rêve de ces bohémiens charmants qui se vengent de la banalité de la vie en reculant les bornes de l'imprévu.

L'orchestre faisait rage, les quadrilles bariolés bondissaient comme des ménades et hurlaient comme

des corybantes, et quand les danses s'arrêtaient, c'étaient des lazzi sans fin, des dialogues à rendre fous des bourgeois de la rue aux Ours, des groupes et des accouplements de costumes à faire pâmer des romantiques.

Ici, un charlatan excentrique, chargé de fioles, offrait ses orviétans à des bêtes sauvages, à des débardeurs et à des Chinois; là un hercule du Nord faisait des tours et soulevait des pavés en carton au centre d'un groupe des masques les plus variés; à droite, c'était un nain qu'on eût dit sorti d'un tableau de Vélasquez, protégeant un géant qui tutoyait une mariée de village.

Tout à coup l'orchestre éclatait, et tout ce monde entraînait en branle, sans ordre, sans parti pris, sans respect des règles de la danse; on s'agitait pour s'agiter, on frappait la terre comme dans les saturnales antiques, et les uns restaient graves comme des augures, pendant que d'autres, déchainés comme des démons, accompagnaient de leurs chants les accords de l'orchestre; tous étaient ivres, mais ivres de jeunesse, de santé et de plaisirs. C'était de la folie, de l'exubérance, mais pas un mot et pas un geste obscènes ne déshonoraient cette gaieté à outrance et sans trace de corruption malsaine.

Gontran, qui avait l'admirable privilège de chasser tous ses soucis à l'appel du plaisir, et qui se jetait dans la mêlée à corps perdu, m'avait quitté un moment après notre entrée pour poursuivre je ne sais quelle sylphide masquée qui l'avait reconnu sous son fard et le voulait intriguer. Je me ralliais à son hoqueton rayé et le suivais des yeux dans cette



Tous, ou la plupart du moins, ont dû rejoindre leur cure pour les fêtes de la Noël. Quatre cents d'entre eux, même, étaient déjà partis, lorsque le saint-père a bien voulu les recevoir collectivement malgré les fatigues inouïes des réceptions, cérémonies et audiences à l'occasion du concile.

Le pape leur a adressé une allocution toute religieuse et presque familière, il avait pris pour texte : « *Je suis la voix qui crie dans le désert,* » et a dit à chacun d'eux : « *Soyez la voix, et marchez.* »

Lorsque Sa Sainteté est arrivée au terme de son discours, elle a souhaité le bon voyage à tous avec une grande effusion de cœur, et on a vu une larme perler sur la paupière du pontife.

Le pape s'exprimait en français avec une assez grande facilité.

Y.

## NOUVELLES ARMES DE LA CAVALERIE

Le nouveau fusil donné à la cavalerie est un peu moins long que le chassepot de l'infanterie; la tige de fer qui sert à ouvrir la culasse est rabattue sur le côté de l'arme, de manière à ne pas blesser le cavalier quand il porte le fusil à l'épaule.

Le fusil se porte habituellement dans la botte, le canon dirigé contre les épaules du cheval, la crosse reposant sur la cuisse du cavalier.

Le canon du fusil, quoique plus court que celui de l'infanterie, est retenu sur le bois par trois grenadières en cuivre, au lieu de deux comme dans celui de l'infanterie. La bretelle s'attache au-dessus du pontet de sous-garde, et à la deuxième grenadière elle est en cuir ciré.

La carabine porte à 1,000 mètres, son tir est plus sûr à cheval que celui des anciennes armes, et à pied il est d'une grande précision. Ce fusil peut se charger à toutes les allures.

Dans les feux de tirailleurs, les cavaliers se placent sur deux rangs, chaque cavalier à 9 mètres de distance. Le premier rang fait feu, et opère une demi-volte en arrière au galop en rechargeant, tandis que les cavaliers du second rang arrivent se placer sur la ligne que les autres viennent de quitter et font feu à leur tour; cette manœuvre peut s'exécuter avec une grande rapidité et donner un feu très-nourri. Le revolver système Perrin est de petit calibre; il est à six coups et donne un tir très-sûr à 33 mètres; il a environ 30 centimètres de longueur.

Il se porte dans une petite sacoche fermée au-des-

sus et retenue par une petite courroie qui passe sur l'épaule droite du cavalier, plaçant ainsi le pistolet sur la hanche gauche. La giberne est supprimée et remplacée par une petite cartouchière à la ceinture, placée en avant de la hanche droite.

Le fusil pèse 125 grammes de moins que les anciens fusils de cavalerie. M. V.

### CHANGEMENT DE TENUE.

Les lanciers et les dragons ont une petite tunique uniforme pour tous les régiments : c'est la même tunique que celle des cuirassiers. A cheval, les deux extrémités inférieures de chaque basque viennent se rejoindre au moyen d'un crochet et une boucle sur le côté de la cuisse.

Le col et les parements sont blancs pour les 12 régiments de dragons, et jaunes pour les 8 de lanciers, comme ils sont rouges pour les cuirassiers; la fourragère ou cordon est supprimée pour tous les régiments de cavalerie de ligne, excepté pour l'artillerie,

Les hussards, les chasseurs et les dragons seront tous armés du nouveau fusil ainsi que du revolver.

## LA COMPAGNIE GRESHAM

La compagnie Gresham a atteint la position, élevée parmi les compagnies d'assurances sur la vie; elle est aujourd'hui une des premières du monde. — Parvenue à ce rang, elle juge opportun de retracer son origine, son organisation et ses progrès dans ces quelques lignes qui pourront servir de guide à ses représentants, fournir à ses assurés anciens les renseignements qu'ils doivent désirer, et mettre en lumière les avantages que la compagnie offre à ceux qui songent à s'assurer à leur tour.

C'est de Sir Thomas Gresham, né en 1519 et mort en 1579, que la Compagnie a pris son nom, lors de sa création en 1848. Sir Thomas Gresham, un des négociants les plus éminents de l'Angleterre, a dû sa position élevée à sa profonde connaissance des affaires et à sa haute prudence; en plaçant la Compagnie sous les auspices de ce nom, les fondateurs ont voulu faire comprendre qu'ils chercheraient le succès dans la voie même que s'était tracée le célèbre financier. — Ce programme a été consciencieusement suivi dans le passé; il ne sera pas moins consciencieusement suivi dans l'avenir.

L'assurance sur la vie a pris un grand développement en Angleterre; depuis 1706, époque de la fon-

dation de la première compagnie, le nombre des assurés a continuellement augmenté et le succès de cette institution est constaté par l'expérience d'un siècle et demi. Il ne se fait en France, on peut le dire, pas une publication, il ne se rédige pas un prospectus de compagnie française qui ne s'empare de ce fait pour en tirer un puissant argument en faveur de l'assurance en principe; il serait juste d'en tirer aussi un argument, non moins puissant, en faveur des compagnies anglaises, car le fait dénote qu'elles ont dignement répondu à la confiance du public. Le résultat d'une entreprise d'assurances ne saurait d'ailleurs être douteux, si elle est conduite avec une connaissance profonde de la matière et avec une scrupuleuse honnêteté. Le succès de la Compagnie Gresham prouve qu'elle a suivi sur ces deux points l'exemple de ses heureux devanciers et qu'en outre elle a profité de leur longue expérience.

La compagnie Gresham a toujours opéré et elle opère encore exclusivement en Europe. Ses nombreuses assurances sont, à peu d'exceptions près, souscrites sur la vie de personnes résidant dans les pays les plus civilisés du globe; ses assurés appartiennent à la classe la plus intelligente, et vivent dans les conditions les plus favorables de santé et de longévité.

La compagnie a constamment apporté un très-grand soin dans le choix de ses risques. Jamais elle n'a souscrit, hors de l'Angleterre, l'assurance de personnes refusées par d'autres compagnies, tandis que des compagnies françaises ont accepté au tarif ordinaire des assurances rejetées par la compagnie Gresham.

Même en Angleterre, où le conseil médical peut examiner personnellement les individus qui se présentent à l'assurance, chaque proposition est encore soumise spécialement au conseil d'administration, et, dans aucun cas, la compagnie Gresham n'a souscrit de polices au tarif ordinaire sur la tête de personnes refusées par une autre compagnie; lorsqu'elle a accepté quelque assuré dont la santé, sans être compromise, s'écartait légèrement du type de premier ordre, elle a toujours eu soin d'exiger un surcroît de prime suffisant pour le moins. Ce n'est là — lorsque l'examen est fait avec soin par une personne de tout repos — qu'une autre application du principe qui préside à la confection des tarifs : de même que l'homme de soixante ans, dont la mort est statistiquement plus prochaine, paye une prime plus élevée que l'homme de trente ans, de même un surcroît de prime balance le léger surcroît de risque constaté par l'homme de l'art. Quant à la circonspection avec laquelle la compa-

gagnie se porte dans une petite sacoche fermée au-des-

sus et retenue par une petite courroie qui passe sur l'épaule droite du cavalier, plaçant ainsi le pistolet sur la hanche gauche. La giberne est supprimée et remplacée par une petite cartouchière à la ceinture, placée en avant de la hanche droite.

Le fusil pèse 125 grammes de moins que les anciens fusils de cavalerie. M. V.

Les lanciers et les dragons ont une petite tunique uniforme pour tous les régiments : c'est la même tunique que celle des cuirassiers. A cheval, les deux extrémités inférieures de chaque basque viennent se rejoindre au moyen d'un crochet et une boucle sur le côté de la cuisse.

Le col et les parements sont blancs pour les 12 régiments de dragons, et jaunes pour les 8 de lanciers, comme ils sont rouges pour les cuirassiers; la fourragère ou cordon est supprimée pour tous les régiments de cavalerie de ligne, excepté pour l'artillerie,

Les hussards, les chasseurs et les dragons seront tous armés du nouveau fusil ainsi que du revolver.

La compagnie Gresham a atteint la position, élevée parmi les compagnies d'assurances sur la vie; elle est aujourd'hui une des premières du monde. — Parvenue à ce rang, elle juge opportun de retracer son origine, son organisation et ses progrès dans ces quelques lignes qui pourront servir de guide à ses représentants, fournir à ses assurés anciens les renseignements qu'ils doivent désirer, et mettre en lumière les avantages que la compagnie offre à ceux qui songent à s'assurer à leur tour.

C'est de Sir Thomas Gresham, né en 1519 et mort en 1579, que la Compagnie a pris son nom, lors de sa création en 1848. Sir Thomas Gresham, un des négociants les plus éminents de l'Angleterre, a dû sa position élevée à sa profonde connaissance des affaires et à sa haute prudence; en plaçant la Compagnie sous les auspices de ce nom, les fondateurs ont voulu faire comprendre qu'ils chercheraient le succès dans la voie même que s'était tracée le célèbre financier. — Ce programme a été consciencieusement suivi dans le passé; il ne sera pas moins consciencieusement suivi dans l'avenir.

L'assurance sur la vie a pris un grand développement en Angleterre; depuis 1706, époque de la fon-

proche, troubadour, et prends ta mandoline... Tiens! les cordes sont cassées!... Monsieur est la moitié de moi-même, un ange, un peu naïf, mais charmant... c'est de l'or... Il a des nostalgies d'obélisque et des pudeurs d'Orléans; il fuit la corruption des grands et la duplicité des cours... c'est un anche! — Ote ta toque, puritain, et montre ta tonsure... Je vous le donne, Paméla, mais rendez-le heureux... Bonjour, madame!... — Et en avant le quadrille des chaises cassées! hurla Gontran en fendant la foule, qui le suivit en gambadant.

Le domino fixait depuis un instant sur moi ses deux yeux profonds, seuls points lumineux dans cette masse noire; il s'avança lentement, me prit le bras avec assurance et échappa à la curiosité dont il était l'objet.

CHARLES YRIARTE.

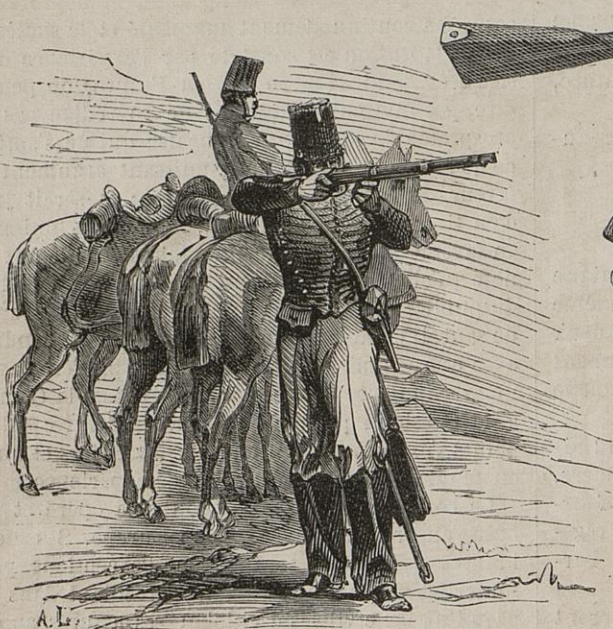
(La suite au prochain numéro.)

Nous avons publié cette année un magnifique Almanach du Monde illustré, imprimé avec luxe et doré sur tranche. Le Prix en librairie de cet Almanach est de 75 centimes.

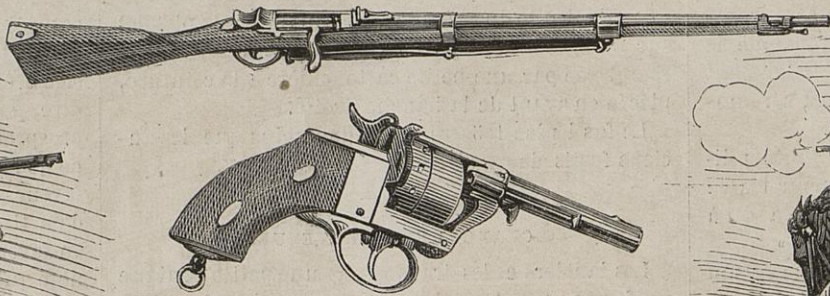
Par une faveur toute spéciale, nous le laissons à nos abonnés au prix de 50 centimes, pris dans nos bureaux, et à 60 centimes franco par la poste.

Adresser les demandes à M. Bourdilliat, administrateur.





Tir à pied.

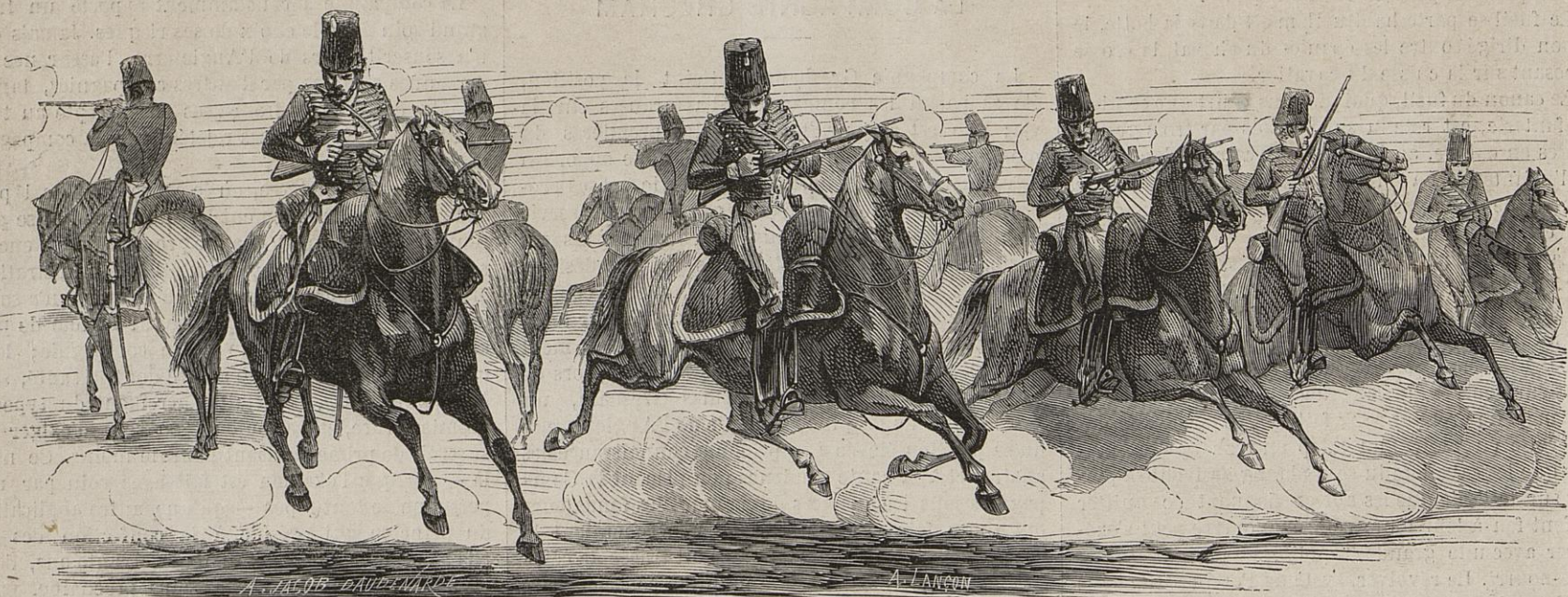


Fusil et revolver Perrin.



Tir du revolver.

NOUVEAUX COSTUMES  
ET  
NOUVELLES ARMES  
DE LA CAVALERIE FRANÇAISE



Ligne de tirailleurs.



Dragon.

Chasseur.

Lancier.

A. LANGON





Place du nouvel Opéra, rue Halévy, n° 2.



Immeuble du boulevard des Capucines, n° 6.



Maison portant le n° 30, rue de Provence.  
IMMEUBLES APPARTENANT A LA COMPAGNIE GRESHAM



gnie Gresham procède à l'examen des propositions qui lui sont présentées, il suffira de mettre en regard deux chiffres : jusqu'au 31 juillet 1866, il lui a été soumis 40,000 propositions pour un capital de 437 millions de francs et elle n'en a accepté que 30,000 pour l'assurance de 337 millions.

Dans un exercice de dix-huit années, elle a donc rejeté 40,000 propositions pour un capital de 100 millions; le fait n'a pas besoin de commentaires; tout esprit impartial en saisira la portée et en tirera la conséquence qu'il comporte.

La compagnie Gresham a placé 13 millions en fonds publics et immeubles, dont 3,500,000 francs sont représentés à Paris par les propriétés dont nous donnons ici les gravures.

On peut donc hardiment dire que cette compagnie a été la véritable initiateur de l'assurance sur la vie sur le continent, et que les compagnies françaises doivent leurs brillantes affaires d'aujourd'hui à la propagande infatigable du Gresham.

Depuis 1854, la compagnie du Gresham est naturalisée en France, et nous pouvons aujourd'hui nous en enorgueillir au même titre que l'Angleterre.

## COURRIER DU PALAIS

Ah! enfin, nous pouvons donc respirer, et causer un peu d'affaires civiles.

A tout seigneur tout honneur. Commençons par la compagnie Impériale de l'Exposition universelle; elle a au Palais privilège d'ancienneté, elle a assez plaidé pour cela; mais il paraît qu'elle n'a pas encore éprouvé son droit d'occuper Thémis et ses échos. Vous n'avez pas oublié M. Bernard, à qui la commission Impériale avait concédé un droit exclusif de placer des chaises. Voyant qu'on lui créait une concurrence, M. Bernard a demandé justice devant le tribunal civil; il a obtenu un jugement qui apprenait à la commission Impériale que *exclusif* voulait dire exclusif. M. Bernard a exécuté ce jugement en faisant enlever les chaises que les restaurateurs et les cafés avaient placées autour des tables, devant leur porte. M. Bernard avait bien raison, mais les cafés et les restaurants prétendent ne pas avoir eu tort; ils soutiennent que le droit de placer des chaises autour de leurs tables leur avait été garanti lors de leur installation.

Des chaises sur lesquelles on s'assied moyennant 15 ou 25 centimes, cela n'a l'air de rien au premier abord; mais n'oubliez pas qu'il s'agit de millions dans le chiffre de la concession, et rappelons-nous que les réclamants, qui sont au nombre de trois : MM. Fanta, Dreher et Rouzé, réclament, pour réparation du préjudice qu'ils ont souffert, l'un 75,000 francs, l'autre 50,000 francs et le troisième 200,000 francs. Sur le fait des chaises, la compagnie Impériale a gagné son procès contre ses trois adversaires, qui n'ont pu établir une concession formelle, mais bien une simple tolérance. Cependant M. Rouzé réclamait encore des dommages-intérêts pour la concurrence qui lui avait été faite. En dépit d'une concession exclusive, la commission avait laissé les nombreux restaurants anglais, allemands, russes, hongrois, espagnols, italiens, fabriquer et servir la cuisine à la française, dont M. Rouzé avait bel et bien payé le privilège. De ce chef, M. Rouzé a obtenu 60,000 francs de dommages-intérêts.

Mon Dieu, que cela m'ennuie d'entendre encore parler de l'Exposition universelle. Un jour que j'aurai bien le temps et la place, je vous dirai ce que je pense de cette grande mystification internationale, à l'usage de tous les peuples; cela fait à peu près autant de bien à l'industrie que les courses à l'amélioration de la race chevaline. En dehors de l'importation des pick-pockets et de l'enchérissement de toutes choses à Paris, en dehors de ces deux bienfaits qu'elle nous a légués, je n'ai pas encore pu découvrir à quoi elle a été utile.

Il s'est présenté un singulier cas de séparation de corps, deux époux bien intéressants, je vous le jure. La concorde avait régné longtemps, bien longtemps dans leur ménage; la communauté d'idées et de sentiments était telle entre eux, qu'ils comparaissaient ensemble en 1858 sur les bancs de la cour

d'assises de la Seine, pour mauvais traitements exercés sur leur fille. Il paraît cependant que la femme était le chef de cette communauté, du moins elle fut condamnée, comme telle, à dix ans de réclusion, tandis que son mari en était quitte pour six mois d'emprisonnement. Je ne veux pas me rappeler cette affaire, qui n'avait rien de gai bien certainement; mais il paraît que le mari, lui, n'avait maltraité sa fille que d'une façon très-bénigne. Il fait son temps, il réfléchit pendant six mois, et enfin le voilà dehors; la femme en avait encore pour neuf ans et demi. Tant que sa douce moitié fut sous les verroux, le mari lui prodigua les consolations écrites, lui fit passer de l'argent et toutes les petites douceurs qui pouvaient lui rendre la captivité moins amère. Dix ans, c'est long; mais enfin cela ne dure pas toujours; la prisonnière sortit.

Oh! alors, autre gamme. Vous avez vu avec quelle angélique et louable patience le mari avait supporté cette séparation de dix années; il faut croire qu'il ne put s'habituer à l'idée de recommencer la vie conjugale : quand l'épouse se présenta triomphante pour voler dans ses bras, il la mit à la porte, et, dès le lendemain, il entama une instance en séparation de corps.

— Ma femme, dit-il, a été condamnée à une peine infamante, ce qui, aux termes de la loi, est une cause de séparation de corps.

— Mon mari, répond la femme, est mal fondé à invoquer ce moyen contre moi dont il a été le complice. Il a été condamné avec moi pour le même fait, et à quelque degré que l'indulgence du juge ait abaissé la peine à son profit, comment ne serait-il pas indigne de me reprocher une indignité qu'il partage?

Moi, qui ne suis ni la loi ni le juge, j'avoue que je trouve cette réplique assez raisonnable, d'autant plus que si les époux ne pouvaient en pareille circonstance demander la séparation de corps, leur crime aurait pour effet de les river à jamais l'un à l'autre. Nous dirions comme ce maître d'école, type imaginaire que la caricature a rendu célèbre : « C'est sévère, mais juste! »

La femme opposait encore une exception, tirée de la réconciliation :

— Depuis notre condamnation, ajoutait-elle, et après que mon mari eut purgé la sienne, il m'a écrit des lettres affectueuses, que voici, et il m'a envoyé de l'argent.

Le tribunal n'a pas voulu considérer ces lettres et ces secours pécuniaires du mari comme constituant la réconciliation légale. Il a prononcé la séparation de corps au profit du mari, à qui il a confié également la garde de l'enfant.

Voici que, bien malgré moi, le criminel, abusant de la transition, se glisse dans ma chronique. Mais j'en parlerai si brièvement!

Il s'agit d'une enfant qui en gardait une autre; la première, petite servante chez des cultivateurs, était âgée de onze ans, — c'est la coupable! La seconde avait huit mois, — c'est la victime. Il ne s'agit rien moins que d'un empoisonnement par les allumettes chimiques! Le bébé est mort, et l'empoisonneuse a avoué qu'elle lui avait fait prendre des râclures d'allumettes, qu'elle lui en avait fait prendre trois fois, qu'elle savait parfaitement que cela pouvait causer la mort, et que telle était son intention!

— Mais pourquoi? pourquoi? lui demande le juge épouvanté; quel était votre mobile, votre intérêt, votre but?

— Je savais que lorsque l'enfant de mes maîtres serait mort, on me renverrait chez mes parents!

Acquittée comme ayant agi sans discernement, cette petite malheureuse a été envoyée dans une maison de correction.

Devant la cour d'assises de l'Orne, une mère a comparu pour avoir volontairement laissé mourir de faim son enfant. Dieu merci! elle a été reconnue folle! Ce n'est plus la prison qui lui convient, c'est l'hôpital.

L'instruction marche à grands pas dans l'affaire de Dessous-le-Moustiers, ce berger assassin et enfouisseur de cadavres dont je vous ai parlé. Mais depuis ce temps-là, on a encore découvert qu'il a très-probablement empoisonné son beau-père. L'exhumation a eu lieu et les viscères voyagent sur la route

de Bruxelles pour être soumis à une analyse chimique.

Mais revenons un peu au Palais et écoutons ce que l'on dit dans la salle des Pas-Perdus et dans les galeries.

On parle de la mort de M. Delangle, procureur général à la cour de cassation, et de son successeur probable. Sera-ce M. Grandperret, sera-ce M. Duvergier?

M. Delangle était en même temps vice-président du Sénat et membre de l'Institut. Il était né dans la Nièvre, — le pays des jurisconsultes — le 6 avril 1797. Il fut professeur, puis avocat et secrétaire de M. Dupin, autre Nivernais, comme chacun sait. En 1831, M. Delangle était encore membre du conseil de l'ordre; en 1837, il était bâtonnier.

Il fut nommé en 1840 avocat général à la cour de cassation; il devint, en 1847, procureur général près la cour royale de Paris; il dirigea, en cette qualité, les poursuites qui furent exercées contre MM. Teste et Cubières et commença l'instruction de l'affaire Praslin.

Élu député par l'arrondissement de Cosne en 1846, il cessa, par suite de la révolution de Février, d'appartenir à la politique et à la magistrature.

Il devint membre de la commission consultative à la suite du coup d'État de 1852; depuis il a été successivement procureur général près la cour de cassation, premier président de la cour impériale de Paris, sénateur, président du conseil municipal et départemental de la Seine, membre de l'Institut, ministre de l'intérieur, ministre de la justice, et en dernier lieu procureur général près la cour de cassation et vice-président du Sénat.

Voilà tout ce que je sais de lui, et c'est ce que sait tout le monde.

Patience! les biographies vont pleuvoir. On raconte aussi qu'un banquet a été offert par le barreau de Paris à M<sup>e</sup> Marie, à l'occasion de sa cinquantième année d'inscription au tableau.

Le banquet a eu lieu au Grand-Hôtel, et, parmi les assistants, figuraient M. Gilardin, premier président de la cour impériale; M. Grandperret, procureur général; M. Desarnauts, procureur impérial près le tribunal de la Seine. Ils avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite par le bâtonnier, M<sup>e</sup> Grévy, qui a prononcé au dessert une touchante allocution.

« Cinquante ans! cinquante ans d'éloquence! L'homme de talent et l'homme de bien, » comme a dit à son tour M. le premier président Gilardin!

Voilà des fêtes qui me font du bien.

PETIT-JEAN.

## CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE : *La Fête de Piedigrotta*, opéra-bouffe en trois actes, traduit de l'italien par M. Wilder; musique de Luigi Ricci (23 décembre). — THÉÂTRE DE L'OPÉRA : Reprise d'*Hamlet*, opéra en cinq actes, de MM. Jules Barbier et Michel Carré; musique de M. Ambroise Thomas.

Vous avez rencontré sur le boulevard, en personne, ou au moins en photographie, un homme de haute taille, avec d'immenses favoris blancs et l'œil gauche vitré d'un lorgnon. C'est le maestro Federico Ricci, auteur applaudi d'une *Folie à Rome*, et qui n'est pour rien dans *La Fête de Piedigrotta*. Ce dernier opéra est de son frère, le maestro Luigi Ricci. Donc « ne pas confondre » Federico avec Luigi, ainsi que l'ont fait beaucoup de mes confrères; car ce serait jeter par avance quelque défaveur sur la partition que le signor Federico écrit en ce moment à l'intention de nos oreilles.

Et, en effet, à quoi bon le cacher? *La Fête de Piedigrotta*, opéra prétendu bouffe, n'est qu'une invitation à un doux sommeil. Vous nous en voyez chagriné; car l'Athénée allait un bon train depuis quelque temps, et cette malencontreuse fête vient rompre une série de succès qui s'annonçaient comme durable.

En remontant à l'origine des choses, on a découvert que cette partition avait été composée à la hâte, et, pour ainsi dire, écrite de la main gauche, pour le Théâtre-Nuovo, qui est le moins important



des théâtres de Naples. Vous figurez-vous une opérète bâclée pour le théâtre des Folies-Saint-Antoine, et qu'un traducteur italien ferait représenter dans son pays en la donnant comme un spécimen de l'art français? La plaisanterie serait médiocre, et il faudrait un miracle pour la faire accepter.

Il paraît d'ailleurs qu'il a fallu *rentoiler* d'un livret neuf la partition de Luigi Ricci. Or l'opération n'a point réussi. Telle qu'elle est, la pièce ne présente que des situations banales, et le dialogue en est moucheté de lazzi démodés, si tant est qu'ils aient jamais été de mode. Et puis, bizarre parti pris, chaque personnage y est joué par deux acteurs: c'est ainsi qu'on y voit deux amoureux, deux amoureuses, deux femmes mariées délaissées par leurs deux maris, etc...

Aussi, en sortant de la représentation, malgré soi on y voit double; on croit monter dans deux fiacres en allumant deux cigares! Déplaisante hallucination.

Les interprètes n'ayant rien à interpréter sont restés au-dessous d'eux-mêmes. C'était même pénible de les voir s'agiter en désespérés sans pouvoir faire partir le rire du public. Et comment voulez-vous, en effet, que ces infortunés ne se sentent pas accablés par une si décourageante besogne? Quand une pièce nous ennuie, nous, ce n'est guère que pour deux heures, tandis que les acteurs ont pâli dessus pendant de longues semaines qu'il leur a fallu s'en emplir la mémoire.

La partition a été improvisée, disent les biographes; on s'en aperçoit de reste à tous les lieux communs qui s'y rencontrent. D'ailleurs le *far presto*, auquel tant de compositeurs italiens ont mis, leur amour-propre leur a souvent été fatal. Et puis l'auditeur ne tient point tant au *far presto*: c'est le *far bene* qui l'intéresse.

En cherchant bien pourtant à travers les vingt et quelques morceaux de la partition, on peut trouver jusqu'à deux morceaux intéressants, lesquels, à notre goût, seraient la tarentelle finale écrite avec beaucoup de verve, et le quintette pour cinq voix de femmes. Vous avez bien lu, « cinq voix de femmes », le cas est unique peut-être; et si ce tour de force ne suffisait pas à justifier l'exhibition de l'opéra, du moins oblige-t-il les musiciens de profession à se souvenir de *la Fête de Piedigrotta*.

— A l'heure qu'il est, Mlle Nilsson « fait de l'argent à l'Opéra, » comme on dit dans le vilain argot des marchands de billets. En français, Mlle Nilsson obtient beaucoup de succès à l'Opéra. Elle vient d'y faire sa rentrée en y reprenant le rôle d'Ophélie dans *Hamlet*. Sa voix a certainement gagné en volume, surtout dans les notes hautes, qui ont maintenant une puissance extraordinaire; et ce sont vraiment des notes dans toute la rigueur musicale du mot, et non des cris.

Mlle Nilsson revient d'Angleterre, où elle a séjourné assez longtemps, et sa nature, si essentiellement septentrionale, ne devait souffrir aucune atteinte de ce voyage au pays du brouillard. Elle y a, pour ainsi dire, retrouvé l'équivalent de l'air natal, et elle s'y est fortifiée, tandis que peut-être le soleil de l'Italie lui serait pernicieux.

Le fait est que Mlle Nilsson est une cantatrice étrange, nouvelle et imprévue de toute façon. Elle ne fait rien comme les autres; aussi ne peut-elle qu'exciter de chauds enthousiasmes ou des colères furieuses. Elle vous ravit ou elle vous choque, et il n'y a pas de place pour l'indifférence entre les sentiments extrêmes qu'elle inspire. La vérité est que la majorité du public est pour elle; mais est-ce encore faire son éloge que de noter à son passif une trentaine de dilettantes qu'elle a le pouvoir d'irriter? (Il est bien entendu, quant à nous, que nous ne votons pas avec cette gauche-là!)

Par exemple, Mlle Nilsson a déplu par ses nouveaux costumes, qui sont de l'extravagance pure, je ne mâche pas les termes. Allez donc retrouver la timide Ophélie sous ces falbalas de courtisane! Or, au théâtre, il faut bien prendre garde à la façon dont on s'habille, car le costume est, avant tout autre moyen d'expression, la caractéristique du rôle. Souvent un ruban, placé à propos, définit plus nettement le personnage que les plus belles paroles du monde accompagnées de la musique la plus admirablement descriptive.

Bien mieux, la musique semble mentir si le sens qui y est attaché se trouve faussé par le costume discordant du chanteur. Au théâtre, vous n'êtes pas seulement auditeur, vous êtes surtout spectateur, c'est-à-dire que les impressions vous arrivent avant tout par les yeux.

Faure a encore fait des progrès dans l'interprétation du rôle d'*Hamlet*. Il le chante en maître, et par surcroît de fortune, il le joue avec une souplesse et une puissance qui sont d'un grand comédien. Lui et Mlle Nilsson, par la façon dont ils se sont incarnés dans leurs personnages, sont devenus indispensables pour l'exécution d'*Hamlet*, et je ne sais trop qui de longtemps osera toucher à leurs rôles, qui sont de véritables propriétés privées.

Nous n'avons pas à revenir en détail sur *Hamlet*. Tout compte fait, c'est là une partition de valeur secondaire, dans laquelle ne se rencontrent ni le charme mélodique de *Lucie*, ni la force dramatique des *Huguenots*. Il est vrai, pourtant, que le quatrième acte d'*Hamlet* vaut tout un opéra, et qu'il s'en dégage même une vague odeur de chef-d'œuvre.

ALBERT DE LASALLE.

## CHRONIQUE ÉLÉGANTE

Paris nous offre en ce moment le plus charmant, le plus brillant, le plus resplendissant, le plus éblouissant coup d'œil. Que n'avons-nous le style de la sémillante marquise de Sévigné, pour entasser ici les épithètes! Paris dine, Paris danse, Paris cotillonne, Paris coquet met ses plus belles robes, et Dieu sait s'il en possède! vous en voyez les plus beaux échantillons au magasins de la Paix.

D'abord, au milieu des flots ondoyants d'étoffes variées à l'infini, des robes de gaze marquise, aux rayures satinées, ton sur ton; des robes de tulle (25 fr. la robe), dont les fleurs, brodées en soie plate, semblent éclore au soleil de mai; des robes de gaze albarine et de gaze Chambéry, fraîches comme un lever d'aurore. C'est d'une élégance et d'un goût qu'il est impossible de contester. Célimène applaudit à ce choix intelligent de tissus enlevés aux premières fabriques de Lyon et de Saint-Etienne: velours, poulx de soie antique, failles et satins de nuances nouvelles. Vous trouvez à la Paix les belles et riches étoffes qui ont le don d'embellir la femme.

Quant aux confections, écrivons au bas de chacune ce que Voltaire mettait à la fin de chaque page de *Racine*: parfait! En effet, ce paletot oriental, velours bleu, galon d'or et corail; cette sortie de bal, drap montagnac blanc, cygne et galon d'or; ces costumes de ville, en toilettes habillées, sont des chefs-d'œuvre de goût, inspirés par la coquetterie la plus savante.

Le goût, ce goût parisien, d'une pureté exquise, semble être l'essence de la Paix, il lui communique la vie. C'est qu'aussi la Paix a accumulé dans ses immenses magasins bien des éléments de succès. Aussi la mode a-t-elle adopté cet élégant établissement, et lui conserve-t-elle longtemps ses faveurs.

C'est le pinceau frais et gracieux de Watteau qu'il faudrait pour décrire dans leur exquise coquetterie les ravissantes créations de M<sup>me</sup> Camille. Par exemple, son chapeau Tallien. Un diadème relevé, velours et satin, encadre la figure. Derrière le diadème ondule une ruche de Chantilly. Sur le côté, plume et rose ponceau. Bouton de rose à la hauteur de l'oreille. Autour du cou, écharpe vaporeuse attachée à volonté par un nœud velours et satin formant broche.

Le chapeau Raphaël, rond, en velours bleu, entouré d'une guirlande de plumes de paon. Une écharpe gros grain et légèrement disposée derrière en torsade, et un poulx.

Les charmantes créations de M<sup>me</sup> Camille (rue Rougemont, au premier, à l'angle du faubourg Poissonnière) feraient croire que cette femme de goût élévisse la dentelle, les fleurs, les plumes, pour leur faire communiquer au visage des étincelles de jeunesse.

Dans les choses en apparence les plus vulgaires il y a l'art et le métier. Faire la soupe ou peindre une enseigne, c'est du métier; peindre un tableau ou composer un potage, c'est de l'art à des degrés différents.

Dans une sphère modeste, M. Feyeux est donc un artiste, lui qui a inventé le tapioca qui porte son nom, « le plus savoureux des potages. » Brillat-Savarin, l'écrivain spirituel, ne crut pas sacrifier à l'hyperbole en appelant la haute cuisine la science culinaire.

On voit, on sent que M. Feyeux en est imbu, en goûtant ses perles du Nizam, sa purée Richelieu, son maranta des Antilles, sa farine de noisettes, son potage de céleri, sa purée de topinambours, sa semoule d'ignames, etc.

Ils sont trois cents, ces potages Feyeux, et l'estomac ne sait auquel donner la préférence.

La machine à coudre Wilcox et Gibbs) boulevard Sébastopol, à l'angle de la rue Grénetat) a fait une bril-

lante entrée dans le monde de l'élégance et de l'industrie.

Que de services ne rend pas cette machine, solide, légère et infatigable! Cédant à la moindre pression, son aiguille marche, marche avec une vitesse sans égale. Comme elle s'entend à abattre l'ouvrage! Voulez-vous pour ce soir une robe de bal aux volants multiples, rouleautés, abondants? vite un patron, des ciseaux, et votre bonne couseuse assemblera en un clin d'œil tous ces morceaux d'étoffe, et leur fera bientôt prendre tournure.

L'ouvrière lui doit son aisance, et la femme du monde la satisfaction de sa coquetterie ou de sa charité.

*Requiescat in pace!* chantaient en riant cocottes et cocodettes, auxquelles l'ombre majestueuse du cachemire faisait grand peur. A leur stupéfaction, le voilà ressuscité. Il resplendit sur les épaules de la princesse de Metternich. Aussi, comme on s'empresse d'imiter cette artiste de goût!

La réapparition du cachemire va bien un peu désoler les petites dames qui se fagoteront dans ses plis; mais peu nous importe.

La mode se range, elle épouse le cachemire, ce qui signifie qu'elle veut décidément vivre honnêtement.

La toilette est l'image des mœurs.

La Reine des Abeilles dérobe aux fleurs, non leur suc nourrissant, mais leurs parfums les plus suaves. Cette abeille merveilleuse vit de poésie et de senteurs, que l'on croirait prises à la brise, tant elles sont éthérées. Elle laisse à ses compagnes le miel pour ne garder que l'essence et l'esprit de la végétation florale.

C'est chez M. Violet qu'elle transporte son butin; aussi l'habile parfumeur lui a-t-il construit, rue Scribe, à l'angle du boulevard des Italiens, un petit palais, un temple coquet, comme ceux que les anciens consacraient à Vénus.

La Reine des Abeilles a aussi emprunté à Flore le secret d'embellir.

La boîte de Jouvence est un coffret mystérieux qui renferme des talismans précieux pour la beauté.

La crème Pompadour rend au teint sa fraîcheur et sa pureté, à l'épiderme ses tons lisses et saturés; elle donne à la peau le poli du marbre en effaçant la ride.

Son cold-cream de roses, sa fleur de riz rosée, son savon royal de thridace, et mille autres compositions merveilleuses, ont répandu son nom dans le monde entier.

Comtesse A. DE BORETTY.

On a appelé le corselet grec de M<sup>me</sup> Léoty un corset gris! c'est confondre l'armure dorée de Minerve, ou la coquette enveloppe qui ceignit le sein d'Aspasie, avec le fourreau qui martyrise les formes massives d'une maritorne.

## L'UNION DES ACTIONNAIRES

**SOMMAIRE. — Opérations de l'Union. —** Le Milliard de la Paix et les Chemins du quatrième réseau. — Les obligations Tunisiennes. — Le chemin de fer de Paris-Pontoise-Juvisy: De la nécessité d'un second chemin de fer de ceinture autour de Paris. — Coopération et Assurances. — Les Sociétés coopératives et professionnelles d'assurances sur la vie: Souscription. — Le Honduras et les banquiers. — Le chemin de Tours à Montluçon. — Les Bons Méridionaux. — Les Arbitrages: Les Bons Méridionaux et les Valeurs Italiennes: Rente Italienne; chemins Lombards et Romains; Tabacs d'Italie; obligations Victor-Emmanuel et des Méridionaux. — Bilans des Banques et institutions de Crédit françaises et étrangères. — Recettes des Chemins de fer. — Correspondance de Turquie. — La Presse financière. — Marché et cote des valeurs en Banque. — Bulletin de Bourse. — Chronique industrielle et financière. — Cote des valeurs au comptant.

Le seul journal paraissant deux fois par semaine.

Prix de l'abonnement

POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS,

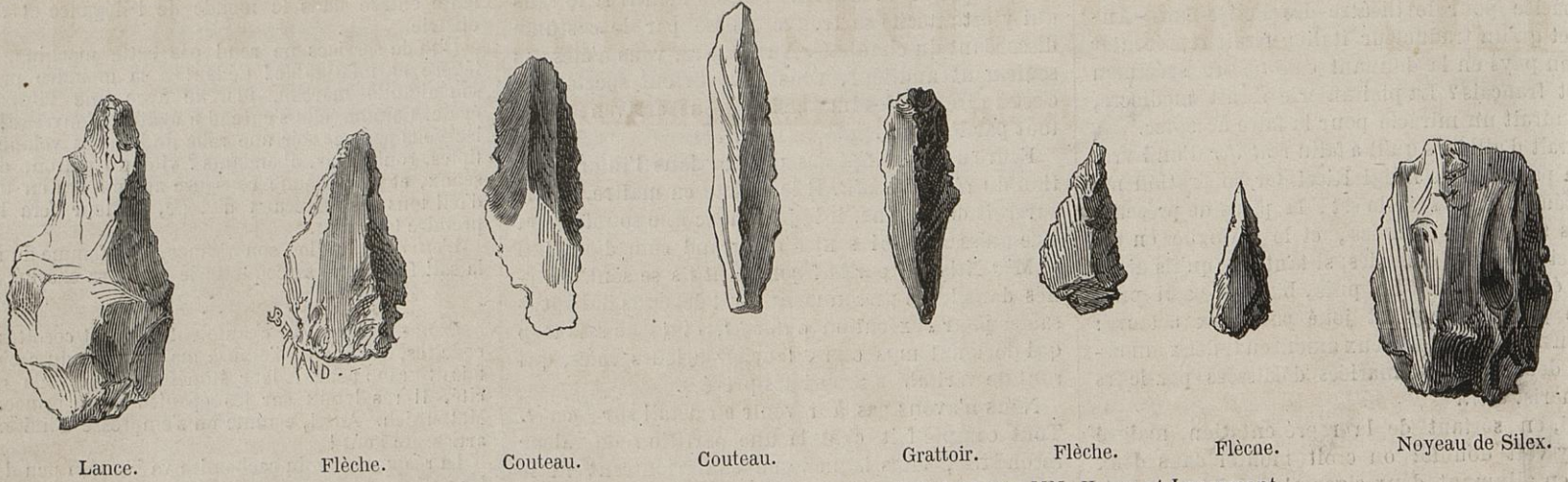
Un an: 5 francs.

Paris: Place Vendôme, 10.

La collection originale publiée par notre collaborateur Lorédan Larchey compte un volume élzévirien de plus: *Les Mémoires de Pierre Louette, jardinier de Talma*, — un vrai journal écrit par un vrai jardinier, document très-rustique, mais par cela même très-naïf et très-touchant. — Quatre cents exemplaires seulement sont mis en vente à un franc.

**Chocolat-Rebours au Quinquina**, le fortifiant le plus énergique, sans aucune amertume. — Tel est le titre d'une Notice traitant d'un nouveau produit et expliquant ses propriétés fébrifuges et toniques dans l'alimentation quotidienne des personnes délicates, des enfants, des femmes, des vieillards et des convalescents. Broch. 10 c. franco, contre timb.-p. REBOURS, avenue Malakoff, 132, Paris, et dans chaque ville, chez les principaux pharmaciens.





ÉGYPTE. — Instruments de l'âge de pierre, trouvés au Gebel-el Molouk par MM. Hamy et Lenormant.

L'Age de Pierre  
EN ÉGYPTE

Le musée de Boulak nous avait appris à connaître l'ancien empire dans ses manifestations les plus élevées ; nous y avions vu l'Égypte, arrivée à son apogée plus de 3,000 ans avant notre ère, étaler sur les parois des monuments de ces lointaines époques les procédés variés de ses multiples industries.

Notre voyage dans la Haute-Égypte nous a depuis lors fait comprendre qu'une vallée ainsi faite ne pouvait s'être organisée sous l'autorité d'un premier roi qu'après les plus longs tâtonnements.

En examinant avec soin ces procédés d'irrigation compliqués qu'une main routinière conserve, mais qu'une main savante avait autrefois créés, nous nous disions qu'un tel pays avait dû mettre un temps extrêmement considérable à devenir la terre féconde et peuplée qu'elle est restée en dépit de tant de causes dissolvantes, et qu'une telle vallée représentait les efforts de bien des générations.

Les Pyramides nous ont reporté à 9,000 ans peut-être, et relisant à bord du *Beherah* la seconde édition du livre de Lyelle, que le docteur Hamy vient de mener à terme, nous pensions à cette époque plus



PASTORELLO. (Tableau de M. Edmond Lebel.)

Ce sont des instruments en silex taillé, lances, flèches, couteaux, grattoirs, perceurs et noyaux, qui démontrent par leurs formes et par leur travail, que l'Égypte, comme d'autres contrées, a eu son âge de pierre.

L'atelier de fabrication de Gebel-el-Molouk, c'est ainsi qu'on nomme en Europe ces accumulations d'instruments primitifs, s'étend sur la crête de la montagne, dans un espace de cent mètres carrés environ, et renferme par milliers les types d'instruments que nous mettons sous les yeux de

ancienne encore où les Égyptiens primitifs fabriquaient déjà la brique que 40 pieds de dépôt ont depuis lors recouverte.

Les premières phases évolutionnelles, bien connues en Europe sont encore à étudier en ce qui concerne l'Orient, où l'Assyrie, la Syrie, l'Arabie Pétrée ont seules fourni la solution si longtemps cherchée chez nous.

Deux de nos compagnons de route, le docteur Hamy et M. François Lenormant, ont trouvé à Thèbes, vers les hauts plateaux du Gebel-el-Molouk, entre les tombeaux des rois et le temple de Deir-el-Bahari, ce que d'autres observateurs avaient précédemment constaté à Beyrouth, au mont Sinaï, etc.

noslecteurs. Une note a été adressée le jour même à l'Académie des sciences par les auteurs de cette découverte, qu'ont sanctionnée de leur autorité les savants spéciaux qui ont fait avec nous le voyage de la Haute-Égypte.

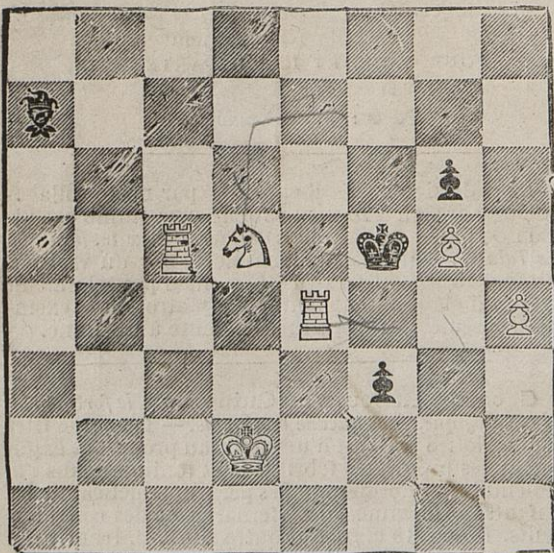
Quelques-uns des égyptologues allemands qui nous accompagnaient ont contesté la réalité des faits qu'avancent nos compatriotes. Je tiens pour certain que si quelque Allemand eût fait cette belle trouvaille, ils en auraient immédiatement glorifié l'inventeur.

LAMBERT DE LA CROIX.

ÉCHECS

PROBLÈME N° 322

COMPOSÉ PAR M. NADEBAUM



Les blancs ont mat en trois coups.

Solution du problème n° 320.

- |                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| 1. C 6 R                | 1. T 6 D (A) (B) |
| 2. F 6 FD, échec        | 2. P pr. F       |
| 3. C 4 FD               | 3. P pr. D (1)   |
| 4. T 4 F, échec         | 4. R 4 D         |
| 5. C 7 F, échec et mat. |                  |
- (1)
- |                         |            |
|-------------------------|------------|
| 4. D 4 F, échec         | 3. D pr. C |
| 5. C 6 C, échec et mat. | 4. R 4 D   |
- (A)
- |                         |            |
|-------------------------|------------|
| 2. T 2 R, échec         | 1. P pr. D |
| 3. C 7 C, double échec  | 2. R 4 F   |
| 4. C 5 T, échec et mat. | 3. R 5 F   |
- (B)
- |                           |                   |
|---------------------------|-------------------|
| 2. D 3 F, échec           | 1. T (4 D) pr. F. |
| 3. T 2 R, échec           | 2. R pr. C        |
| 4. P pr. P, échec et mat. | 3. R 3 D          |

Solutions justes : MM. H. Frau; E. Frau, à Lyon; Stiennon de Meurs, à Liège; L. de Croze, à Marseille; Faysse père, à Beauvoisin.

Les autres solutions adressées, commençant par T 2 R échec, sont inexactes. Avec un peu d'attention, leurs auteurs en reconnaîtront facilement le point vicieux; comme, par exemple, pour la plupart d'entre elles, le cavalier noir qui peut couvrir l'échec de la dame au quatrième coup.

Autre solution juste du problème n° 319 : M. F. Hoguelade.

Autres solutions justes du problème n° 318 : MM. H. de Costa, à Bone (Algérie), P. de Mandre, à Chaudéau; Athénée méridional, à Marseille, Faysse; J. R., à Osny.

P. JOURNOUD.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

La France a maintenant son câble sous marin la reliant à l'Amérique.